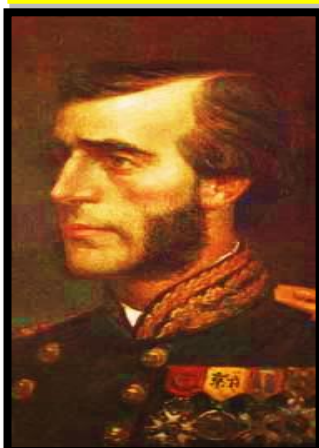


**LA CONQUÊTE DE LA COCHINCHINE
2^{ème} PARTIE ET FIN.**



Henri Rieunier à bord du vaisseau le Duperré - la frégate-amiral du commandant en chef, à compter du 1^{er} février 1862 – Arrivée de la « Lorcha » annamite - Traité de Saigon du 5 juin 1862. - © Collection Privée Hervé Bernard.



**FRANCIS GARNIER
(1839-1873)**

Henri Rieunier connaissait fort bien Francis Garnier - jeune enseigne comme lui - qui était attaché à l'état-major de l'amiral Charner.

Marie, Joseph, Francis Garnier (1839-1873) – qui après un court séjour en France était revenu en Cochinchine, en 1863 – remplaça, cette année là, Henri Rieunier au sein du service des Affaires Indigènes où il fut chargé de l'administration de la ville (chinoise) de Cholon.

La vie ardente de Francis Garnier, tombé en « Héros au Tonkin, en 1873 » en pleine jeunesse au début d'une carrière qui s'annonçait comme particulièrement brillante avait déjà révélé des talents précoces à la fois d'homme d'action et de réalisateur de premier ordre, à Cholon.



Grand éventail de la Cochinchine, Divinité Bouddhique en bois doré ramenés par Henri Rieunier de sept années consécutives de campagne, de 1857 à 1863, en Extrême-Orient.

**Empire d'Annam - Cochinchine.
© Collection Privée Hervé Bernard**

BULLETIN OFFICIEL DE L'EXPÉDITION DE COCHINCHINE.

ANNÉE 1862.

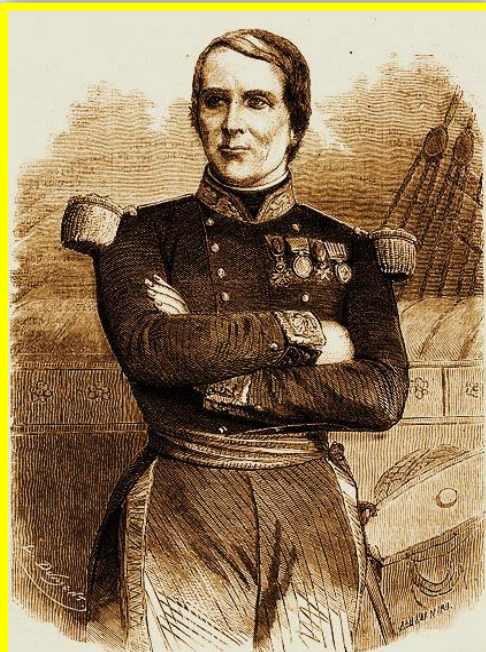
N° 98. — DISPOSITIONS prescrites à l'occasion de la visite des ambassadeurs du Roi d'Annam et de la vérification des pouvoirs des plénipotentiaires à bord du vaisseau amiral le *Duperré*.

Le Contre-Amiral Commandant en chef et le Ministre d'Espagne se rendront aujourd'hui à bord du vaisseau-amiral le *Duperré*, à trois heures de l'après-midi, pour recevoir les Ambassadeurs du Roi Tu-duc et vérifier leurs pouvoirs, après quoi ils communiqueront à Leurs Excellences les lettres de créance de leurs Souverains.

Le Commandant en chef montera à cheval et quittera sa résidence à deux heures trois quarts. Son cortège l'accompagnera dans l'ordre suivant :

- Un peloton de gendarmerie ;
- Un détachement de spahis ;
- M. de Gouyon, premier aide-de-camp, et M. de Néverlée, officier d'ordonnance ;
- Le Commandant en chef et son Chef d'état-major ; le Ministre d'Espagne et son aide-de-camp.
- M. Rieunier, deuxième aide-de-camp, et M. Buge, officier d'ordonnance.
- Un détachement de spahis ;
- Un peloton de gendarmerie.

Une compagnie d'infanterie espagnole fera la haie des deux côtés de l'avenue du *Primauguet*. Elle détachera huit hommes, quatre de chaque côté sur le débarcadère.



LE CONTRE-AMIRAL BONARD, COMMANDANT DE L'EXPÉDITION DE COCHINCHINE. — D'après une photographie.

RIEUNIER

N° 106. — PROCLAMATION du Contre-Amiral commandant en chef.

SOLDATS ET MARINS !

Le ROI D'ANNAM a demandé la paix.

Un Traité glorieux pour les armes de la France et de l'Espagne vient d'être signé.

Tous nos griefs sont redressés ; nos justes prétentions sont accueillies.

En ouvrant aux confins de la Chine une voie nouvelle à la Civilisation et au Commerce de l'Occident, vous avez réalisé une pensée de l'EMPEREUR.

Avec le concours énergique du corps allié espagnol vous avez accompli en six mois une conquête dont on n'entrevoit l'issue que dans un lointain avenir.

Au nom de l'EMPEREUR, je vous félicite de votre ardeur et de votre persévérance et je remercie le corps espagnol de son concours vaillant et loyal.

J'adresse à Sa Majesté le Traité de Saïgon, comme un nouveau témoignage du dévouement de sa marine et de son armée.

Quartier-général, Saïgon, le 5 juin 1862.

Le Contre-Amiral commandant en chef
Signé BONARD.

N° 119. — COMITÉ consultatif des affaires indigènes.

Le Contre-Amiral commandant en chef,

DÉCIDE :

Un Comité consultatif des affaires indigènes, chargé d'élucider toutes les questions relatives à l'administration et à l'organisation des indigènes Annamites et des Asiatiques en général, est institué à Saïgon et composé ainsi qu'il suit :

- MM. Aubaret, Inspecteur en chef des affaires asiatiques ;
- Rieunier, Aide-de-camp du Commandant en chef chargé des affaires indigènes à l'état-major général ;
- Borresse, Quan-bô, Inspecteur des affaires indigènes de la province de Gia-Dinh ;
- Gaudot, Inspecteur particulier de la colonie chinoise de Cho-len ;
- Hervé, Secrétaire du Chef d'état-major général, secrétaire.

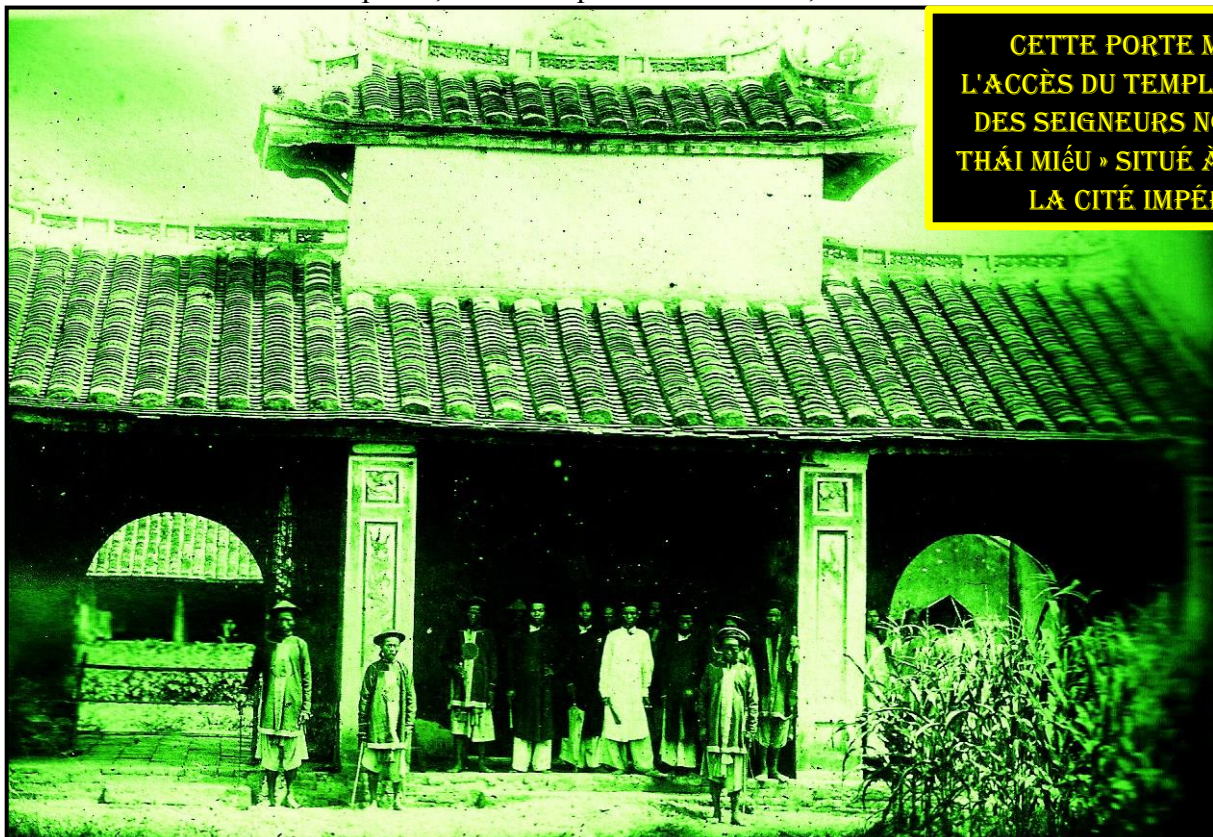
Ce Comité consultatif se réunira sur convocation au quartier-général sous la présidence du Commandant en chef, du Chef d'état-major général ou de l'Inspecteur en chef des affaires asiatiques.

Bulletin Officiel de l'Expédition de Cochinchine - Année 1862 -

Réception des Ambassadeurs à bord du *Duperré* et cortège du commandant en chef, présence d'Henri Rieunier - Traité de Saïgon : Proclamation du Commandant en Chef, l'Amiral Louis Bonard - Comité consultatif des affaires indigènes : Henri Rieunier aide-de-camp du Commandant en Chef chargé des affaires indigènes à l'État-Major Général.

© Collection Privée Hervé Bernard.

Il fut signé, en présence d'Henri Rieunier, sur la frégate-amiral, le *Duperré*, qui était ancré devant Saigon. L'empereur Tu Duc, entouré d'une centaine de princes de la famille impériale et l'amiral Bonard ratifièrent le traité à Hué, le 16 avril 1863, sur une table d'or. C'était la première fois que l'empereur recevait des étrangers et que l'on voyait une troupe européenne, dont Henri Rieunier faisait partie, dans la capitale de l'Annam, la Citadelle de Hué.

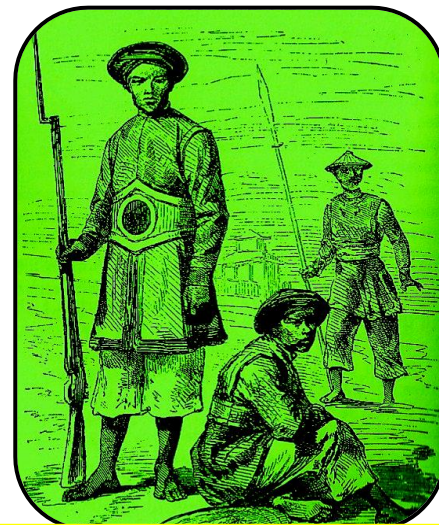
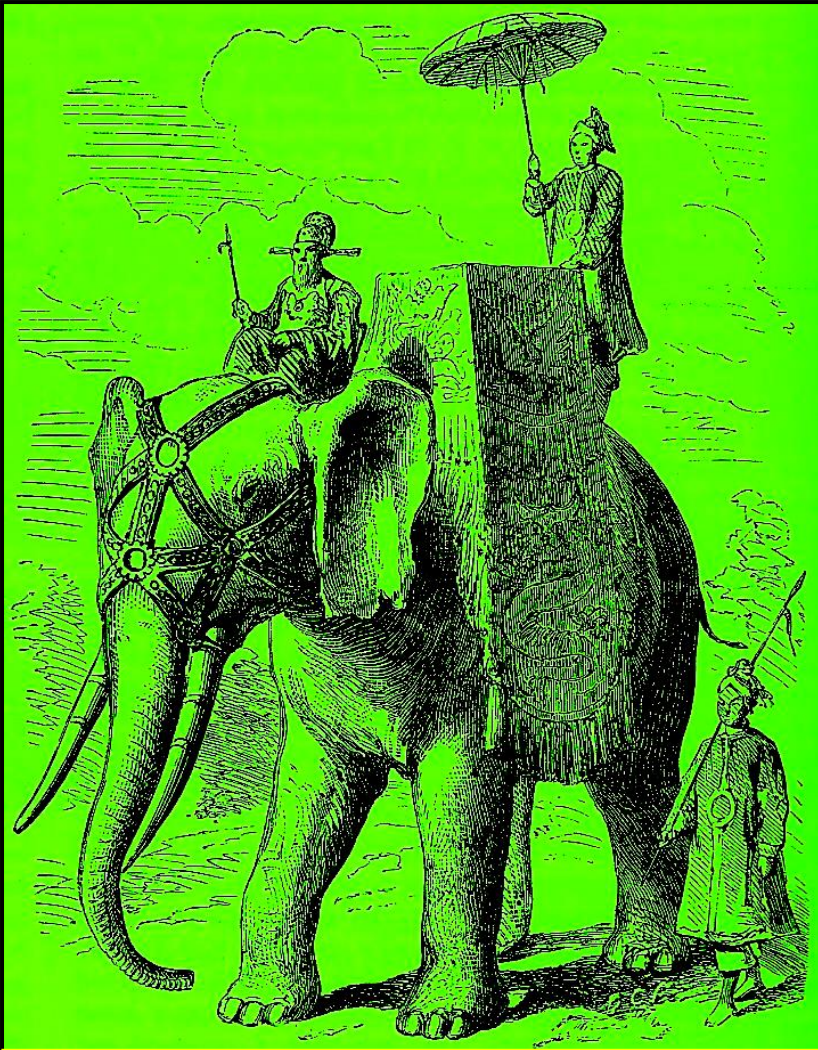


CETTE PORTE MARQUE L'ACCÈS DU TEMPLE DU CULTE DES SEIGNEURS NGUYỄN « LE THÁI MIÊU » SITUÉ À DROITE DE LA CITÉ IMPÉRIALE.

Deux photographies, uniques au monde, d'époque de la Citadelle de Hué – Ratification sur une table d'or du Traité de Saigon, à la Cour de Hué, le 13 juin 1863. C'était la 1^{re} fois que l'Empereur Tu Duc recevait des étrangers et que l'on voyait une troupe européenne, dont Henri Rieunier faisait partie, dans la capitale de l'Annam, la Citadelle de Hué. On remarque des soldats de la « garde impériale » en tenue et des domestiques tous nu-pieds car - selon la coutume de la cour - ils doivent se déchausser dans la Cité Impériale, en respect à l'Empereur, seuls les mandarins peuvent conserver leurs bottes - Tirages sur papier salé à partir d'un négatif papier. HENRI RIEUNIER, HUÉ, 1863 - COPYRIGHT - © COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD.

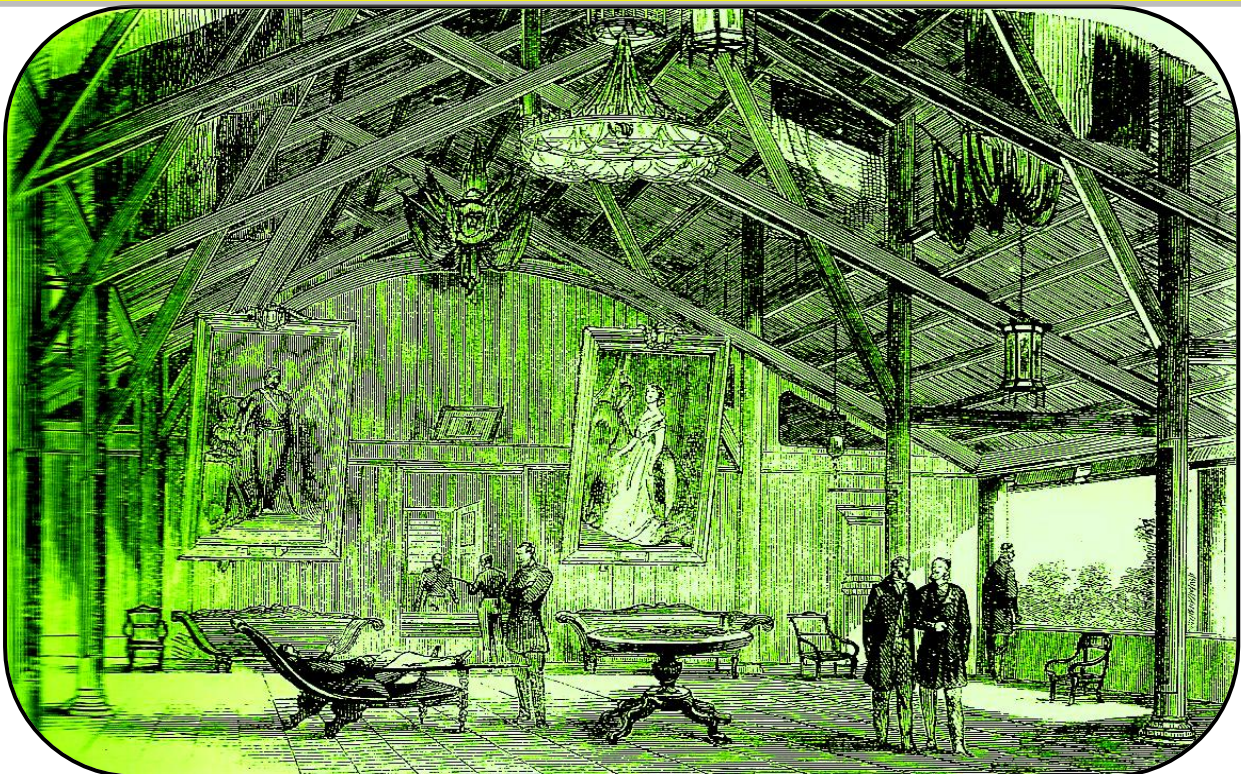


LA SECONDE PHOTO EST L'UNE DES PORTES D'ACCÈS À LA CITADELLE IMPÉRIALE DE HUÉ, « PORTE NORD ». 1863

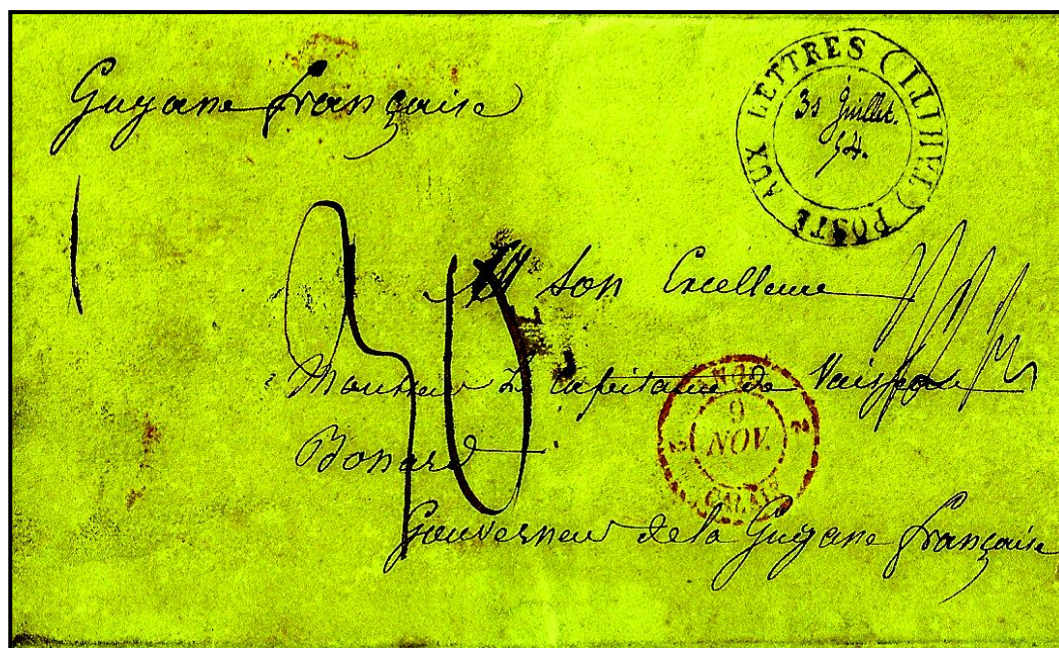


Henri Rieunier fera partie du cortège de l'Amiral Louis Bonard se rendant au Palais de l'Empereur d'Annam pour la ratification du Traité de Saigon, à la Cour de Hué, le 13 juin 1863. Gravures : Éléphant du roi d'Annam – grand mandarin civil – soldats de la garde royale. Salon du vice-amiral Louis Bonard à Saigon - avec les tableaux, de Franz Xaver Winterhalter, de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie.

© Collection Privée Hervé Bernard.

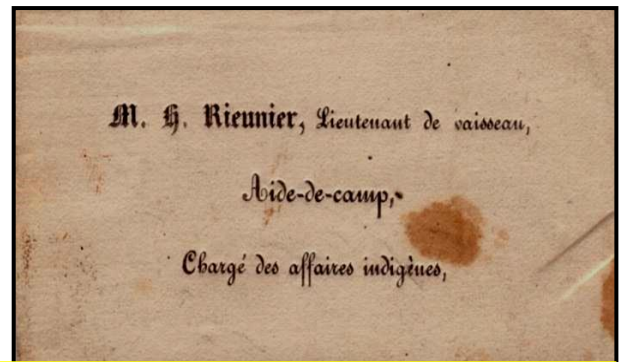
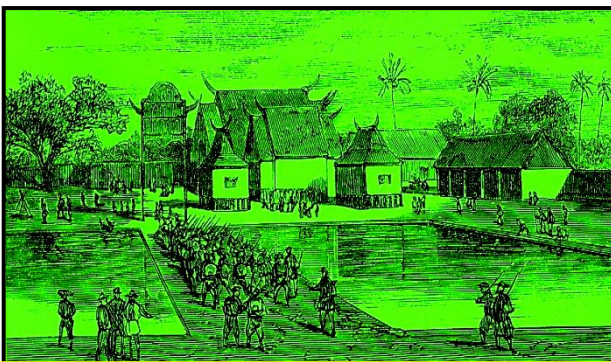


La cour de Hué, aussi confiante dans notre bonne foi que résolue à nous duper, se retourna vers les rebelles du nord, et lorsqu'elle eut réussi à les écraser, elle reprit sans hésitation, sans scrupules, son attitude hostile en face de nous. L'empereur Tu Duc, qui régna 36 ans, avait montré sa cruauté envers les missionnaires et un fol entêtement à se maintenir isolé du monde entier et à refuser d'entretenir avec toutes les nations du monde, la Chine seule exceptée, des relations diplomatiques. L'empereur résidait dans la citadelle de Hué, dans la deuxième enceinte ; à côté de son palais se trouvaient ceux des reines mères, de ses proches parents, des jeunes princes, le harem, puis les pagodes dédiées aux ancêtres, et le temple de Confucius ; enfin les casernes des régiments de la garde, des chasseurs royaux, des chanteuses, des batelières, etc. Le roi était uniquement servi par des femmes et par des eunuques, et c'est au milieu de son harem qu'il passait son existence. Le roi n'avait, comme ses sujets, qu'une femme légitime, la reine, mais le nombre de ses secondes femmes était illimité ; au moment de sa mort, Tu Duc en possédait 103 ! Les souverains de l'Annam étaient qualifiés indifféremment, dans notre langue, du titre d'empereur ou de roi. Le mot empereur serait une traduction plus exacte de l'expression annamite. Chaque jour le service du roi était fait par 43 femmes : 30 montaient la garde autour des appartements royaux ; les 13 autres se relayaient pour les soins intimes, pour l'éventer, pour le parer, l'habiller, le coiffer, entretenir ses longs ongles de lettré, préparer le tabac, et tenir toujours à sa disposition l'encre et les pinceaux destinés au travail. On estimait, et cela ne paraît pas excessif, que sous Tu Duc on comptait 40 000 personnes, tant hommes que femmes, attachées d'une façon quelconque au service particulier du souverain sans oublier les trois cents éléphants qui servaient de carrosses à ces dames ! Fin 1861, le vice-amiral Bonard, ancien commissaire du gouvernement de Tahiti en 1849 puis gouverneur de la Guyane française (1854/1855) avait été nommé par l'Empereur Napoléon III, commandant en chef et premier gouverneur de la Cochinchine française.



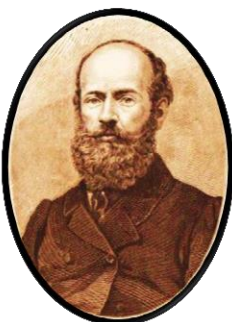
Lettre de Tahiti, cachet 31 juillet 1854, destinée à l'Amiral Louis Bonard, alors Gouverneur de la Guyane Française. Le cachet postal d'arrivée à « Calais » porte la date du 9 novembre 1854. Les familles d'Henri Rieunier et de Louis Bonard restèrent très amies, après l'expédition de la Cochinchine. © Collection Privée Hervé Bernard.

En septembre 1862, à un moment de répit, Henri Rieunier accompagna l'amiral Louis Bonard pour visiter le grand fleuve, Vinh-Long et le Cambodge. Au Cambodge, le roi Norodom 1^{er} (1835-1904), fils et successeur d'Ang Duong, le général siamois placé auprès du souverain et l'évêque Monseigneur Miche qui a l'oreille du roi Norodom, comblèrent de prévenances l'amiral Louis Bonard. Du premier coup d'œil, il vit que le représentant de la France était l'arbitre naturel des intérêts considérables qui étaient en lutte dans ce pays si peu connu jusqu'alors. L'amiral Louis Bonard et son escorte continuèrent leur route jusqu'au grand lac salé de Tonlé Sap et visitèrent les ruines d'Angkor. Henri Rieunier de nous livrer, plus tard, son impression : *« non loin de ce lac gisent les ruines immenses que l'intrépide naturaliste Henri Mouhot nous a fait connaître le premier (1860), vestiges, d'une civilisation inconnue, attestant par leur splendeur la foi et la puissance d'autrefois à côté de la décrépitude et de l'indifférence d'aujourd'hui »*. Pendant les premières années de son règne Norodom 1^{er}, roi du Cambodge, fut soumis à l'influence du Siam, qui était représenté par un mandarin à Oudong, alors capitale du Cambodge. Au mois d'août 1863 il accepta le protectorat de la France.



Photographie du roi Norodom 1^{er} et dessin de son Palais à Oudong, alors, la capitale du Cambodge – où Henri Rieunier se rendra avec l'escorte, en septembre 1862, de l'amiral Louis Bonard – avant de poursuivre leur route jusqu'au grand lac salé de Tonlé Sap et les ruines d'Angkor qu'ils visitèrent après la reconnaissance des monuments Khmers par Alexandre *Henri Mouhot, en 1860. La carte de visite d'Henri Rieunier, polyglotte parlant le vietnamien, aide-de-camp et directeur des affaires indigènes à l'État-major général de l'Amiral Louis Bonard Commandant en Chef et 1^{er} Gouverneur de la Cochinchine française. © Collection Privée Hervé Bernard.

Le vice-amiral Louis Bonard choisit Henri Rieunier – dont l'affectation était sur le vaisseau amiral le *Duperré* - comme aide-de-camp et le charge de la direction des affaires indigènes au sein de son état-major de 1862 à 1863. Dans cette situation, Henri Rieunier déploie des qualités auxquelles son chef lui rendait le plus vibrant hommage et qui valurent au lieutenant de vaisseau la faveur de conduire une ambassade extraordinaire auprès de l'Empereur Napoléon III au Palais des Tuileries, l'ambassade du grand mandarin Phan-Thanh-Gian, vice-roi de la Cochinchine, accompagné de deux autres ambassadeurs ainsi que les 63 personnages de leur suite. L'empereur Tu Duc avait signé le traité de Saigon du 5 juin 1862, concédant la liberté du culte catholique en Annam, abandonnant la souveraineté sur la Cochinchine orientale et l'île de Poulo-Condor, garantissant la libre navigation sur le Cambodge (Mékong) et l'accès à trois ports : Tourane, Balat et Quan-nam avec le parti pris de ne pas l'exécuter. Trois grands faits prennent place après le traité de paix du 5 juin 1862, conclu à Saigon entre la France et l'Espagne d'une part et l'Annam d'autre part. Le premier est l'insurrection de Go-Cong, réduite par l'amiral Louis Bonard avant la ratification du traité de Hué. Le second est la révolte suscitée par le gouvernement annamite qui se servait habilement contre nous des bandes levées par ses ordres dans nos provinces et aussi des intrigues d'un prétendant au trône du Cambodge contre le souverain que la France avait



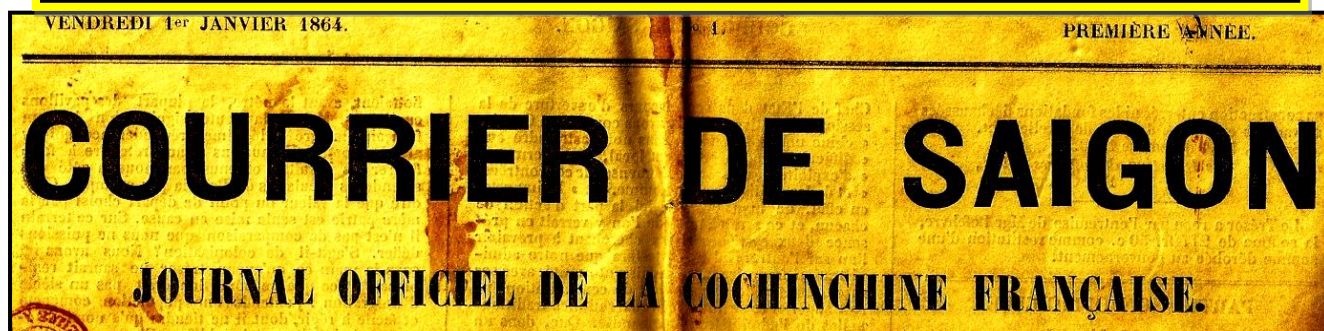
* Photo d'Henri Mouhot tirée de l'ouvrage original : « Voyage dans les **Royaumes de Siam** de Cambodge et de Laos et Autres Parties Centrales de l'Indo-Chine », 335 pages, 1868.

couronné. Le troisième est l'occupation des trois provinces occidentales de la Cochinchine. L'Annam ne nous avait pas cédé sans arrière-pensée une partie de son territoire et, en dépit du traité, le gouvernement se livra, dès les premiers jours de notre prise de possession, à de ténébreuses machinations pour nous forcer à évacuer notre nouvelle conquête. Tu Duc voulait à tout prix nous racheter les trois provinces. C'était d'ailleurs de sa part, une très respectable pensée et les motifs invoqués par lui ne pouvaient que nous donner une haute idée de sa piété filiale. Sa mère est née à Go-Công ; sa grand-mère, mère de l'empereur Thiêu Tri (roi d'Annam de 1841 à 1847), est née au village de Thu Duc, aux portes de Saigon, sur l'autre rive du Donnai. L'honneur du souverain était engagé à conserver à son pays les terres où reposent les ossements de ses ancêtres. Tu Duc se résolut donc à envoyer une ambassade à Paris, ignorant combien les questions de sentiments sont, pour nos gouvernements européens, d'un faible poids en face des considérations d'ordre politique. Une ambassade ayant à sa tête trois mandarins d'un rang très élevé, fut donc envoyée à l'empereur Napoléon III par la cour de Hué et embarquée sur un de nos navires de guerre l'*Européen*.

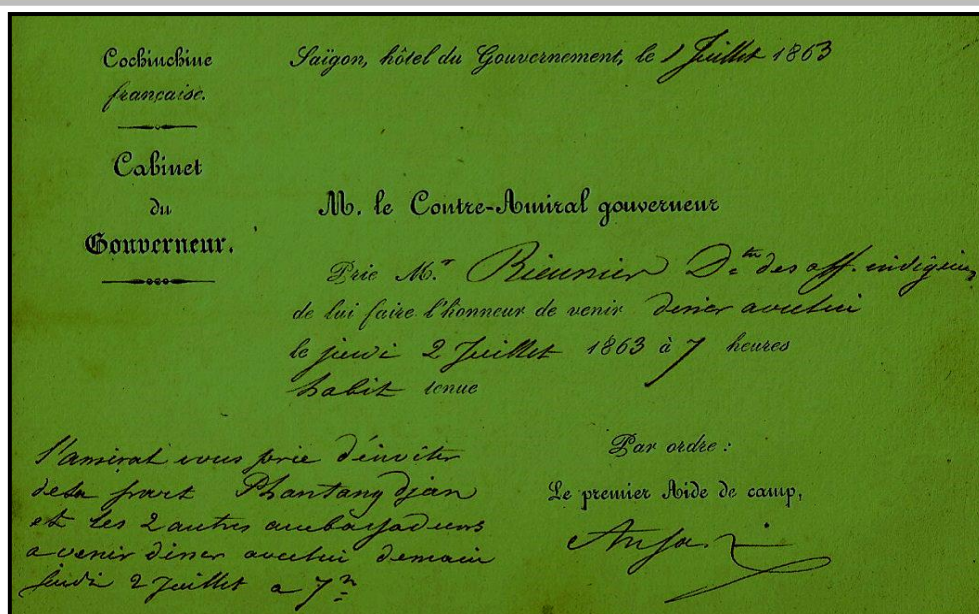


Vapeur l'*Européen*.

Au départ de Saigon, le 4 Juillet 1863, le lieutenant de vaisseau Henri Rieunier conduit à bord du vapeur l'*Européen* l'Ambassade extraordinaire du grand mandarin Phan-Thanh-Gian, de la cour de Hué, auprès de l'Empereur Napoléon III aux Tuileries. Les trois mandarins étaient accompagnés d'une suite de 63 personnes que le gouvernement avait fait habiller de neuf et qu'il avait munis d'effets et de provisions : ils avaient cent ballots ou caisses d'effets personnels et plus de cinq cents ballots de riz, de thé, cochons et volailles pour plusieurs mois, comme s'ils avaient dû prendre passage sur une jonque chinoise. Aux effets personnels, s'ajoutaient les présents de l'ambassade : soixante huit ballots ou caisses avec un palanquin et quatre parasols – Pour la France, quarante quatre avec le palanquin et les quatre parasols ; pour l'Espagne, où ils se rendirent à leur départ de France, au retour, pour faire une visite diplomatique à la reine Isabelle II d'Espagne, à Madrid, vingt quatre. Ils arriveront en France le 13 septembre 1863. Une fabuleuse et étrange aventure et une inimaginable épopée pour Henri Rieunier, jeune lieutenant de vaisseau ! © Collection Privée Hervé Bernard.



Le contre-amiral gouverneur commandant en chef (Pierre de la Grandière), considérant que la Cochinchine française est peu ou mal connue en France et dans les colonies voisines décide qu'un journal officiel politique et commercial sous le titre de *Courrier de Saigon*, paraîtra le 10 et le 25 de chaque mois, à partir du 1^{er} janvier 1864. - © Collection Privée Hervé Bernard.



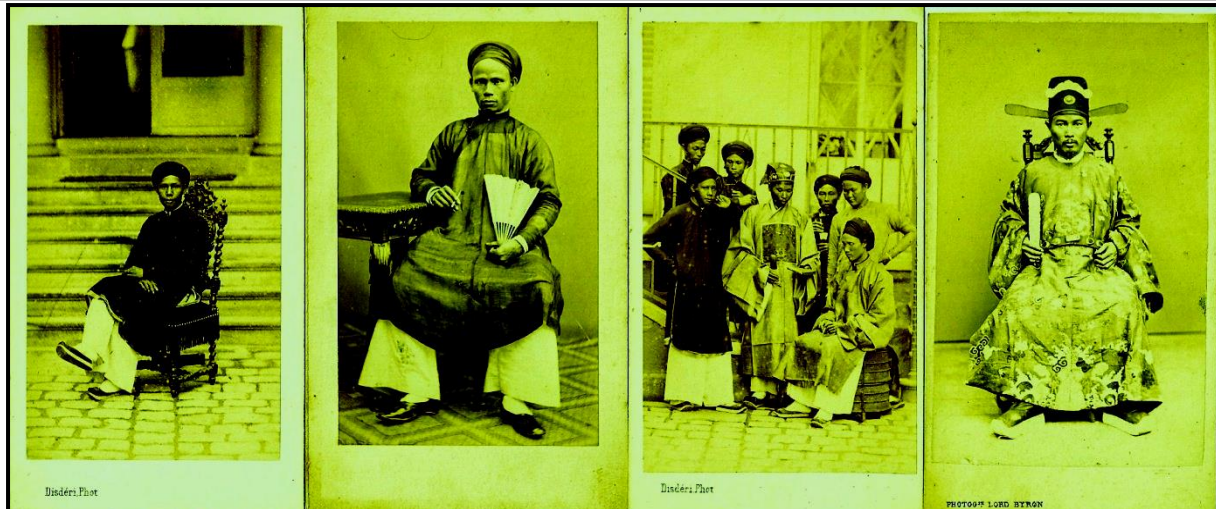
Invitation à dîner de l'Amiral Pierre de la Grandière, Commandant en Chef et 2^e Gouverneur de la Cochinchine française à l'hôtel du Gouvernement, à Saigon, trois jours avant le départ d'Henri Rieunier, Directeur des affaires indigènes, de Phan-Thanh-Gian et des deux autres ambassadeurs sur le vapeur *Européen* pour la France, via le Palais des Tuileries et l'Empereur Napoléon III.

Photographies et documents inédits uniques au monde - © Collection Privée Hervé Bernard.



« Ambassade de Phan-Thanh-Gian, en France : Septembre 1863 / Décembre 1863 ».
Photographies de Disdéri* uniques au monde de l'Ambassade annamite à Paris, en 1863.
De gauche à droite : le Lieutenant de vaisseau Henri Rieunier choisi par le Vice-amiral Louis Bonard, Commandant en Chef et Premier Gouverneur de la Cochinchine – ordre qui fut confirmé par écrit par le Vice-amiral Pierre de la Grandière, Commandant en Chef et Deuxième Gouverneur de la Cochinchine - pour conduire à bord de l'*Européen* l'Ambassade Extraordinaire de l'Empereur Tu Duc de la Cour de Hué auprès de l'Empereur Napoléon III, au Palais des Tuileries. Premier Ambassadeur, le grand mandarin Phan-Thanh-Gian, vice-grand Censeur de l'Empire d'Annam ; Deuxième Ambassadeur, Pham-Phu-Thu premier secrétaire du Ministère de l'Intérieur ; Adjoint Ambassadeur, Nguy-Khac-Dan Maître des Cérémonies du Palais, mandarin de la Justice du département de Tourane devant l'Hôtel du 17 rue Lord Byron, près de l'Arc de Triomphe, à Paris.

*** André Adolphe Eugène Disdéri (1818-1889) : Un grand pionnier de la Photographie - Photographe de sa Majesté l'Empereur Napoléon III. © Collection Privée Hervé Bernard.**



De gauche à droite, quelques photographies, Disdéri, de l'Ambassade annamite, uniques au monde, à l'Hôtel, sis, 17 rue Lord Byron à Paris - Petrus Truong-Vinh-Ky (1837-1898), chevalier de la Légion d'honneur, grand lettré, auteur d'une centaine de livres, personnage considérable. Il devient catholique, passe quelques années au séminaire de Malacca. Jouit d'une extraordinaire facilité pour les langues. Entre au service du Gouverneur Français de Cochinchine. Il échange des correspondances avec Renan et Littré. Professeur au collège des interprètes français. Premier interprète. Liens très forts avec Henri (Adrien, Barthélemy, Louis) Rieunier (1833-1918). Petrus Sang, 2^e interprète, puis un groupe d'accompagnants annamite et enfin, un représentant de l'Office des présents : le quatrième secrétaire du Ministère des Travaux publics, Nguyen-Van-Chat, 4^e degré, 1^{re} classe, photographie de Louise Laffon – Atelier de pose 13, rue Lord Byron, à Paris – Éditions du Musée Napoléon III, autorisées par le Comte de Nieuwerkerke, directeur général des Musées Impériaux. © Collection Privée Hervé Bernard.

ANNAMITES DE LA COCHINCHINE FRANÇAISE ALLANT EN FRANCE AVEC L'AMBASSADE DU ROI TU-DUC.

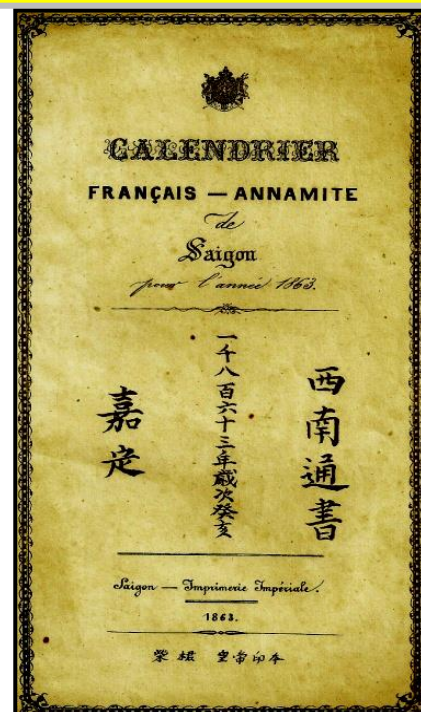
Tu-Duc 46^e année, 12^e jour (27 juin 1863).

LISTE DES PERSONNAGES COMPOSANT L'AMBASSADE ANNAMITE ET DE LEUR SUITE.

正使協辦大學士 潘清簡	Premier Ambassadeur, le Vice-Grand-Censeur du Royaume, PHAN-THANH-GIANG, 1 ^{er} degré, 2 ^e classe.
副使吏部左參知 范富庶	Deuxième Ambassadeur, premier secrétaire du ministère de l'intérieur, PHAM-PHU-THU, 2 ^e degré, 1 ^{re} classe.
陪使光祿寺卿 魏克愷	Adjoint Ambassadeur, Maître des cérémonies du palais, Mandarin de la justice du département de Tourane, NGUY-KHAC-DAN, 3 ^e degré, 2 ^e classe.
司禮	Office des présents.
工部郎中阮文質	Quatrième Secrétaire du ministère des travaux publics, NGUYEN-VAN-CHAT, 4 ^e degré, 1 ^{re} classe.
書記	Deux Secrétaires d'ambassade.
兵部員外郎胡文龍	Secrétaire du 5 ^e bureau de la guerre, HO-VAN-LUONG, 5 ^e degré, 1 ^{re} classe.
戶部員外郎陳文珣	Secrétaire du 5 ^e bureau des finances, TRAN-VAN-CU, 5 ^e degré, 1 ^{re} classe.
禮部主事黃紀	Secrétaire du 6 ^e bureau des rites, HOANG-KY, 6 ^e degré, 1 ^{re} classe.
戶部主事謝惠繼	Secrétaire du 6 ^e bureau des finances, TA-HUE-KE, 6 ^e degré, 1 ^{re} classe.
吏部司務范有度	Secrétaire du 7 ^e bureau de l'intérieur, PHAM-HUU-DO, 7 ^e degré, 1 ^{re} classe.
刑部司務陳濟	Secrétaire du 7 ^e bureau de la justice, TRAN-TE, 6 ^e degré, 1 ^{re} classe.

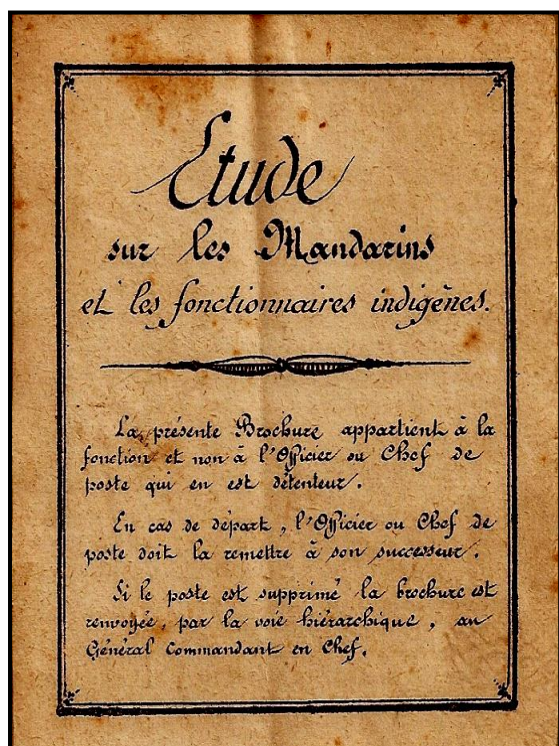
Ambassade extraordinaire de l'Empereur Tu Duc, de la Cour de Hué, conduite par Henri Rieunier à l'Empereur Napoléon III au Palais des Tuileries. Une partie des quatre pages, grand format, de la « Liste des personnages composant l'Ambassade Annamite et de leur suite » - documents historiques et uniques au monde de ce fabuleux voyage - le canal de Suez n'était pas encore creusé -. Calendrier Français-Annamite, Saigon, 1863

© Collection Privée Hervé Bernard.





1863 - « *Relevé Provisoire de la Basse Cochinchine Française* », un document historique et unique au monde - Longitude à l'Occident du Méridien de Paris - limité au rayon de notre occupation actuelle avec ses subdivisions en *Phus* (Une province annamite est divisée en un certain nombre d'arrondissements, nommés *Phus*) et en *Huyens* (Le *Phu* est lui-même subdivisé en sous-arrondissements, nommés *Huyens*) par Monsieur Lucien de Grammont Capitaine au 44^e de Ligne d'après les cartes de la Basse Cochinchine dressées à Saigon en 1859-1863. Henri Rieunier – © Collection Privée Hervé Bernard.



Un Grand Ami de
l'Amiral Henri Rieunier
en Extrême-Orient.
(Cochinchine, de 1857 à 1863)

Petrus Truong-Vinh-Ky
(1837-1898)
Chevalier de la Légion d'honneur
(4 Août 1886)
Officier d'Académie
(17 Mai 1883)
Officier de l'Instruction Publique
(3 juin 1887)

Ensemble aimablement transmis par un arrière
Petit-fils du célèbre savant, Monsieur Gilbert Tru'ong Vinh Tóng.

Hanoi – Imprimerie du Protectorat. Petit fascicule de 12 pages, format 24 cm x 16, réalisé conjointement par Gabriel Aubaret et Henri Rieunier qui parlaient tous les deux couramment la langue vietnamienne. 1862. © Collection Privée Hervé Bernard.

Aussi, le 4 juillet 1863, le vapeur l'*Européen* quitte Saigon pour Suez, avec l'importante ambassade que Tu Duc, empereur d'Annam, envoie à Napoléon III pour renégocier le traité qu'il n'a pas tardé à contester au regard de l'ampleur des concessions faites. Tu Duc n'avait traité avec la France que pour se ménager le temps de vaincre les insurgés du Tonkin. Elle est conduite par le lieutenant de vaisseau Henri Rieunier, choisi pour cette mission délicate par le vice-amiral Louis Bonard commandant en chef et premier gouverneur de la Cochinchine et sur l'ordre écrit du vice-amiral Pierre de la Grandière qui assure l'intérim à Saigon et qui deviendra par la suite le 2^e gouverneur de la Cochinchine française (1863-1868). L'*Européen* arrive à Suez le 17 août. Le canal de Suez n'est pas encore creusé. Henri Rieunier nous fait le récit suivant : « Phan-Thanh-Gian était âgé de 70 ans ; il était doux et insinuant, et sous une physionomie souriante et fine, doué d'une énergie peu commune. Ayant passé quatre mois auprès de lui, nous avons pu apprécier toutes ses qualités dont on aurait pu tirer un grand parti. En nous reportant à ce moment, nous le trouvons encore étonné par les péripéties de cette grande traversée des mers de Chine à Toulon, soutenu par son ardeur patriotique et mû par le désir de rendre un grand service à son pays. Nous nous souvenons que dans trois circonstances auxquelles la nature donnait par son étrangeté ou par sa splendeur un plus grand intérêt, auprès des îles Krakatoa, dans ce magnifique panorama du détroit de la Sonde ; près de l'îlot de Perim, à l'entrée de la mer Rouge - qu'il eût la déception de ne point trouver de cette couleur - ; et dans le détroit de Messine, alors qu'il contemplait le sommet fumant de l'Etna, dont les croupes élégantes dessinaient leurs contours gigantesques sur un ciel couchant de toute pureté ; dans ces trois circonstances, l'ambassadeur s'asseyant soucieux près de nous sur la passerelle du vapeur l'*Européen*, mis la conversation sur le but de sa mission. Nous le dissuadions des illusions qu'il pouvait avoir à l'égard de la cession de notre conquête, en lui promettant qu'il trouverait en France l'accueil le plus sympathique et le plus bienveillant. Nous parlions ensuite de l'avenir de sa patrie, de l'aptitude de ses habitants, et des avantages qu'ils retireraient, peuple et mandarins, de notre civilisation. Plus qu'aucun de ses compatriotes, il en appréciait la valeur ; et il finissait toujours ses conversations par ces mots : *Il faut encore attendre, et jusqu'à ce moment nos deux nations n'en resteront pas en moins bonne amitié.* »

Quan l'ôn annam se đi công sứ vua phalanse, có ý xin vua
 Annam muốn một hai đàng vậ việc giao hoà.

De grands mandarins annamites vont offrir des cadeaux en ambassade à l'empereur des Français, avec
 l'intention de lui demander de ténuir un ou deux mots du traité.

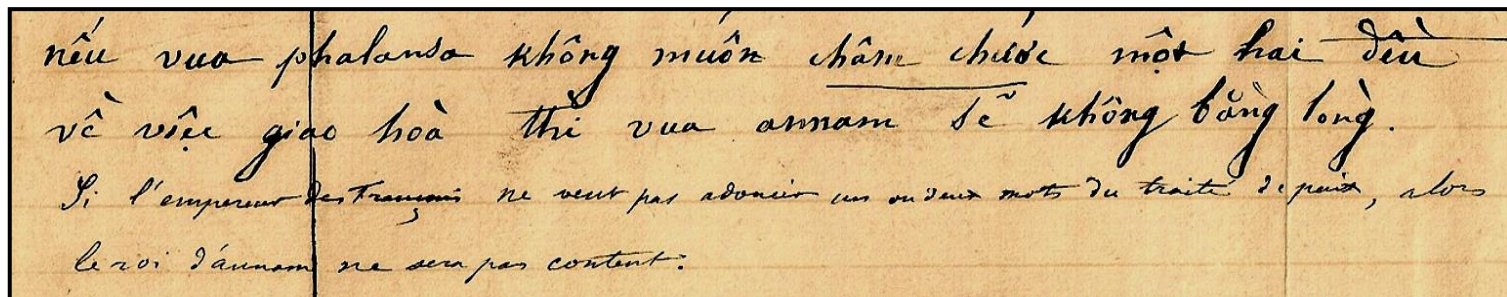
vua annam cũng muốn cho hai đàng hoà hảo, mà bởi vì mất
 ba tỉnh thì tiếc lắm.

Le roi d'annam aussi veut ^{donner des} ~~pour~~ deux ^{côté} ~~de~~ la ^{la} ~~concorde~~, mais parce qu'il a perdu
 trois provinces, alors il soupire beaucoup.

Une page du *Cahier* en usage à bord de l'*Européen*, en 1863 - échanges par écrit entre le grand mandarin Phan-Thanh-Gian et le Lieutenant de vaisseau Henri Rieunier : extraits :

Écriture et documents uniques au monde du vice-roi de Cochinchine
 Phan-Thanh-Gian - 1^{er} Ambassadeur - Mandarin, 1^{er} degré, 2^{ème} classe.
 © Collection Privée Hervé Bernard.

- De grands mandarins annamites iront offrir des cadeaux en ambassade à l'Empereur des Français, avec l'intention de lui demander de tempérer un ou deux mots du traité.
- Le roi d'Annam aussi veut donner des deux côtés la concorde, mais parce qu'il a perdu trois provinces, alors il souffre beaucoup.

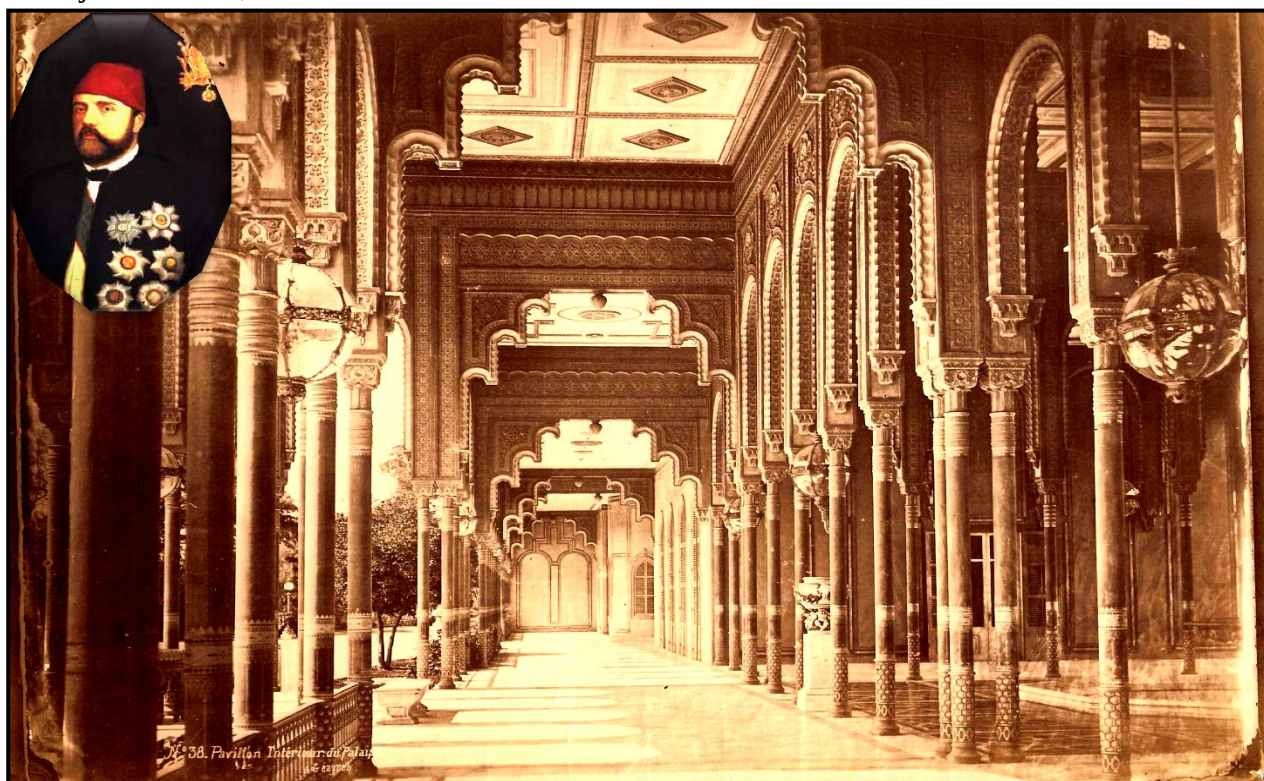


- Si l'empereur des Français ne veut pas adoucir un ou deux mots du traité de paix, alors le roi d'Annam ne sera pas content.

(L'écriture en langue Annamite est de la main de Phan-Thanh-Gian - la traduction française est de la main d'Henri Rieunier). © Collection Hervé Bernard.

En mer, à bord de l'Européen, Juillet 1863.

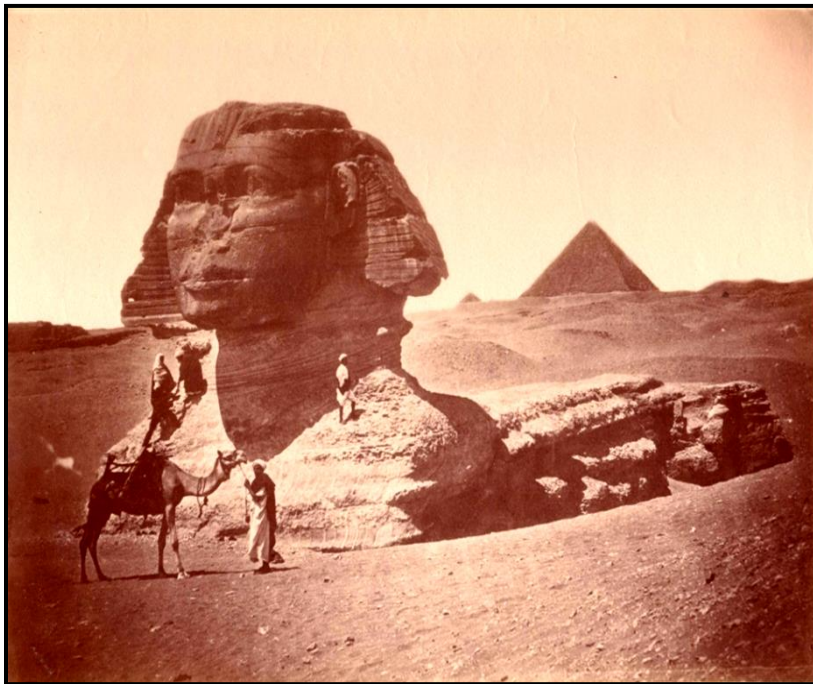
Les mandarins et Henri Rieunier séjourneront en Egypte jusqu'à fin août. Ils seront reçus, au Caire, par Ismaïl-Pacha (1830-1895), ex vice-roi et khédive d'Egypte, - qui avait succédé, le 18 janvier 1863, à son oncle Saïd-Pacha -.



Pavillon intérieur du Palais Gézyréh et en médaillon, Ismaïl Pacha.

Henri Rieunier et les mandarins séjourneront en Egypte jusqu'à fin août 1863. Ils seront reçus dans le Palais de Gézyréh au Caire par Ismaïl Pacha (1830-1895), ex vice-roi et Khédive d'Egypte qui avait succédé le 18 janvier 1863 à son oncle Saïd Pacha (1854-1863). La grande entreprise du canal de Suez, commencée sous Saïd en 1858, n'a été terminée qu'en 1869, sous Ismaïl, son successeur. Photographie grand format d'époque annotée par Henri Rieunier. Tirage sur papier salé à partir d'un négatif papier.

© Collection Privée Hervé Bernard.



**Les mandarins et Henri Rieunier lors de l'escale de *l'Européen* en Egypte, en 1863.
Photographies grands formats : Le Sphinx - Place des Consuls au Caire - Femmes Fellah à la Cruche.
Le Canal de Suez n'était pas encore creusé – Voyage de Suez à Alexandrie, en chemin de fer -
Tirages sur papier salé à partir d'un négatif papier - © Collection Privée Hervé Bernard.**



Les ambassadeurs viennent vous rendre la visite que vous leur avez faite, et vous
saluer avant leur départ. Ils se réjouissent de vous avoir vu et ils se rappelleront
toujours avec plaisir le bon accueil qu'ils ont reçu en Egypte, ainsi que l'hospitalité
généreuse que leur a donné le vice-roi. Ils comptent le remercier et lui témoigner
toute leur reconnaissance par une lettre qu'ils enverront au Conseil général
de France. Ils vous souhaitent une bonne santé et ils espèrent vous retrouver
de nouveau à leur passage pour rentrer chez eux.

Các quan sát xin tới thăm ông vì hôm trước ông đã đến mà thăm
quan sát. Các quan sát vui mừng lắm vì đã được gặp ông, cũng
như cách ông tiếp xúc thật dài từ từ trong đất Egypte; lại cũng
cảm thấy về lòng rộng rãi đó hướng qua nước Egypte thật dài. Các quan
sát ước ao cho rằng ta ở cùng tổ ra lòng cảm tình lắm trong các thơ
các ông ấy sẽ giới thiệu cho quan Chánh Lãnh Sự Phalangsa. Các ông ấy
chúc cho ông đường bình yên sức khỏe, trông đợi sau khi trở về
có lẽ gặp ông lại nữa.

Cahier de correspondance en usage sur l'Européen et le Labrador : Henri Rieunier - Petrus Truong Vinh Ky, chevalier de la Légion d'honneur - l'Ambassade Annamite, 1863 – Document et écriture du savant grand lettré, uniques au monde.

Extrait d'une moitié de page concernant le séjour en Égypte - de la main d'Henri Rieunier : *« Les ambassadeurs viennent vous rendre la visite que vous leur avez faite, et vous saluer avant leur départ. Ils se réjouissent de vous avoir vu et ils se rappellent toujours avec plaisir le bon accueil qu'ils ont reçu en Egypte, ainsi que l'hospitalité généreuse que leur a donné le vice-roi. Ils comptent le remercier et lui témoigner toute leur reconnaissance par une lettre qu'ils enverront au consul général de France. Ils vous souhaitent une bonne santé et ils espèrent vous rencontrer de nouveau à leur passage pour rentrer chez eux »*. Le texte qui suit est la traduction en vietnamien et l'écriture de Petrus Truong Vinh Ky. Henri Rieunier, au cours de la longue traversée vers la France, va continuer d'approfondir ses connaissances de la langue annamite écrite avec le concours de Petrus Truong Vinh-Ky, éminent érudit, vietnamien du sud, personnage considérable auteur d'une centaine de livres et d'une grammaire annamite, *en caractères européens lettres de l'alphabet romain*, qui accomplit par là même une œuvre historique de pionnier. Le grand Lycée d'excellence de la ville de Saigon (Hô Chi Minh-Ville) portait il y a peu de temps encore le nom de Petrus Truong Vinh Ky. © Collection Privée Hervé Bernard.

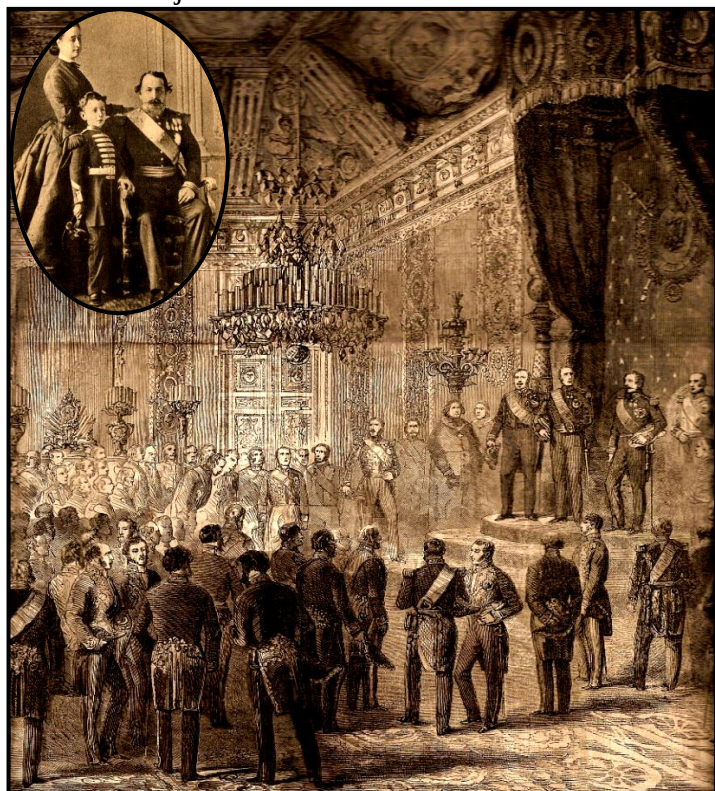
Ils seront transbordés à Alexandrie sur le *Labrador* en direction de Paris via Toulon et Marseille où ils arriveront le 13 septembre 1863.



Fin août 1863, Henri Rieunier et les mandarins seront transbordés de ce Port d'Alexandrie sur le *Labrador* en direction de Paris via Toulon et Marseille où ils arriveront le 13 septembre 1863 - Tirage sur papier salé à partir d'un négatif papier - © Collection Privée Hervé Bernard.

Lorsque le *Labrador* arriva en rade de Toulon, il fut salué de dix-sept coups de canon, en l'honneur des ambassadeurs, et tous les bâtiments de guerre se pavoisèrent aux couleurs impériales d'Annam. Le lendemain, descendus à terre les ambassadeurs furent reçus au débarcadère de l'arsenal par les officiers en grande tenue, les troupes formant la haie et présentant les armes, pendant qu'une batterie à terre saluait d'une nouvelle salve de dix-sept coups. On leur fit visiter les principaux édifices militaires et les chantiers de constructions navales etc. ; puis des voitures les transportèrent à l'hôtel de la préfecture maritime, à travers les troupes rangées sur la place d'armes ; et après un lunch, on les conduisit en rade visiter l'*Aigle* et le vaisseau la *Ville de Paris*. A bord du yacht impérial, ils gardèrent une attitude particulièrement réservée et respectueuse, conforme d'ailleurs à leurs coutumes en présence de toute chose à l'usage du souverain : Phan-Thanh-Gian ne permit pas aux personnes de sa suite de pénétrer à l'intérieur du navire, et lui-même déclina l'honneur qui lui fut offert de visiter les appartements de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice. Sur la *Ville de Paris*, qu'ils visitèrent en détails, on leur donna le spectacle d'un branle-bas de combat : en dépit du calme affecté jusqu'alors, ils ne purent dissimuler une réelle émotion en présence de l'activité subite, exempte pourtant de tout désordre, qui les surprit à la sonnerie de la *générale*, suivie peu après des feux de bordée et du crépitement de la mousqueterie, qui transformaient comme en un volcan le vaisseau, paisible et silencieux quelques minutes auparavant. L'impression vive qu'ils emportèrent de cette scène n'avait encore rien perdu de son intensité quand, le soir même, ils se mirent en route pour Marseille, sur le *Labrador*. De nouvelles démonstrations les

accueillirent à Marseille, le 11. Le 12 eut lieu le départ pour Paris, et pour la première fois ils connurent les chemins de fer, - car le trajet de Suez à Alexandrie n'avait pu leur donner qu'une bien vague idée de ce mode de locomotion, si nouveau et si étrange pour eux – Au cours du voyage, ils se montrèrent frappés de la beauté des tableaux, la variété des paysages, la multiplicité des villes et des villages, mais surtout l'ordre et la richesse des cultures, furent autant de sujets de surprise et d'admiration. Le dimanche 13 septembre, vers cinq heures du soir, ils entrèrent en gare. Des voitures de la cour, avec une escorte de dragons, les conduisirent à l'hôtel qui leur avait été préparé, 17 rue Lord Byron, près de l'Arc de Triomphe. L'Empereur Napoléon III n'était pas à Paris ; il ne rentra que dans les premiers jours d'octobre, revenant de Biarritz. En attendant le retour de l'empereur, on promena les mandarins dans Paris : ils visitèrent la capitale. Le 18 septembre, les ambassadeurs annamites furent présentés au ministre des Affaires étrangères. A partir de ce moment, les négociations se trouvèrent engagées dans des débats contradictoires entre le ministère et l'ambassade, débats qui ne durent porter, sans doute, que sur la quotité de la rançon de l'Annam et sur des questions de détail, car, selon toute apparence, le ministère était déjà décidé à conclure un acte d'évacuation presque totale de la Basse Cochinchine. Henri Rieunier sera invité par l'Empereur Napoléon III à la réception des ambassadeurs annamites au Palais des Tuileries, le jeudi 7 novembre 1863.



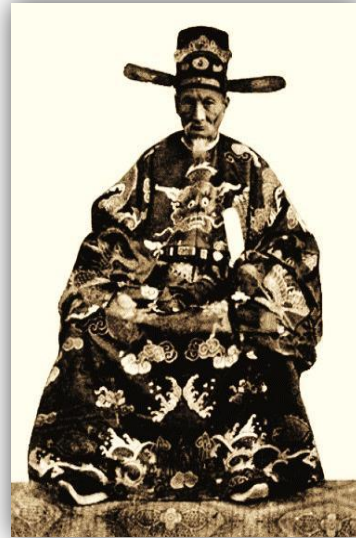
L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice.
Paris : Quadrille impérial dans la *Salle des Maréchaux*, au Palais des Tuileries. L'Amiral Louis Bonard, Gouverneur de la Cochinchine, présentera Henri Rieunier à l'Empereur Napoléon III, dans cette somptueuse salle.

Salle du Trône, au Palais des Tuileries - l'Empereur Napoléon III. Henri Rieunier sera invité par l'Empereur Napoléon III à la réception des Ambassadeurs annamites au Palais des Tuileries, le jeudi 7 novembre 1863, dans cette fastueuse *Salle du Trône*.

Lors de cette cérémonie solennelle, l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie, le jeune Prince Impérial (en médaillon) étaient entourés des grands officiers de la couronne, des officiers et dames de leurs maisons - © Collection Privée Hervé Bernard.

Lors de cette cérémonie solennelle, l'Empereur et l'Impératrice, le jeune Prince Impérial étaient entourés des grands officiers de la couronne, des officiers et dames de leurs maisons. Phan-Thanh-Gian dans son étrange et somptueux costume de cérémonie, s'avança, et d'une voix grave trahissant une émotion réelle, en un récitatif à demi chantant, il prononça un

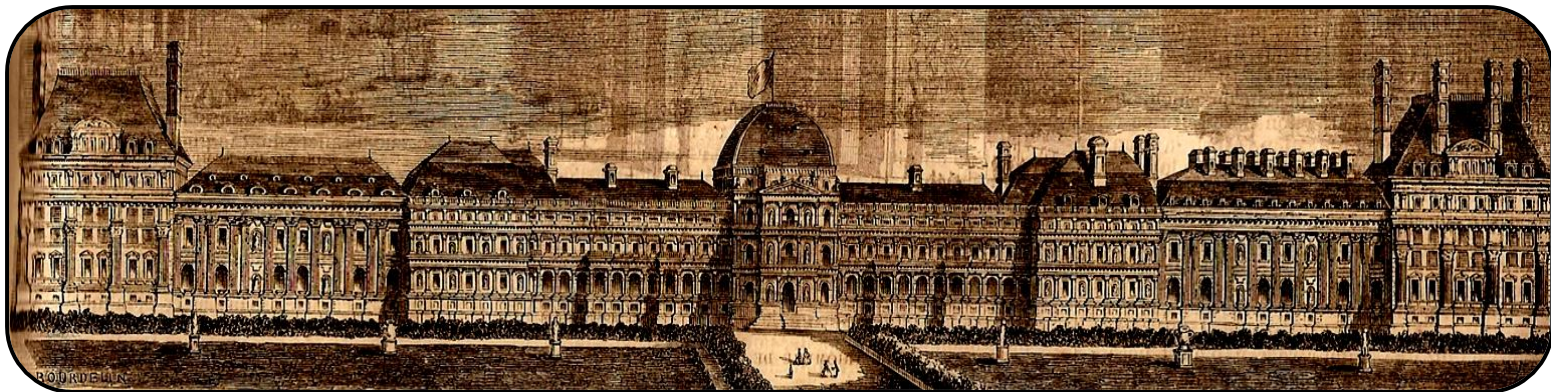
discours aussitôt traduit. La mise en scène grandiose, le spectacle de ce beau et noble vieillard, digne et respectueux, exprimant en une sorte de mélodie plaintive, au milieu du silence attentif de l'assistance, les malheurs de sa patrie lointaine, tout était bien fait pour causer une impression profonde.



Le grand mandarin Phan-Thanh-Gian (1796-1867)

Vice-roi de Cochinchine dans son étrange et somptueux costume de cérémonie.

L'Empereur Napoléon III répondit en quelques paroles, qu'il avait voulu certainement faire bienveillantes, dans la forme autant que dans le fond, sans en exclure la fermeté. En passant par la bouche de l'interprète, elles prirent la tournure inattendue d'une menace qui terrifia les ambassadeurs ; l'empereur avait dit que la France, bienveillante pour toutes les nations et protectrice des faibles, répandait de tous les côtés sa civilisation douce et bienfaisante, mais qu'elle était sévère pour ceux qui l'entravaient dans sa marche...L'interprète traduisit ainsi la fin de ce discours : *phai co so* '. Or, *so* ' s'entend, en annamite, pour peur, crainte ; on dit : *run so* ', être épouvanté, trembler de peur. Les annamites, qui avaient attendu plus d'un mois, l'audience impériale, nous dit Henri Rieunier, en sortirent atterrés.... Ils croyaient leur but manqué. Mais on s'empressa de les tranquilliser en leur annonçant que la réponse définitive serait remise à Hué dans le délai d'un an, et en les invitant à faire connaître les conditions favorables qu'ils entendaient offrir à nos rapports commerciaux. Le succès de la mission de Phan-Thanh-Gian paraissait donc complet. Le 31 décembre 1863, Henri Rieunier est promu officier de la Légion d'honneur par l'Empereur Napoléon III. Une rue de Saigon portera le nom de Rieunier, en vietnamien « *Luong Nhu Hoc* », jusqu'aux années 1949/1951.

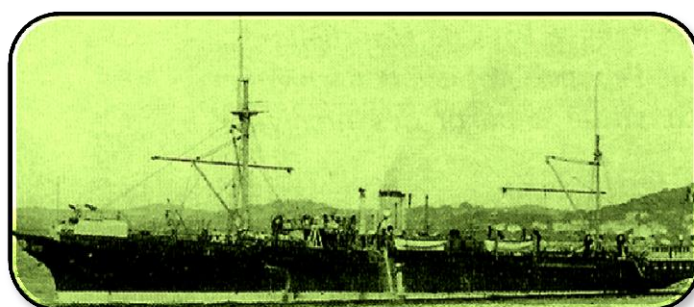


Palais des Tuileries, à Paris -. © Collection Hervé Bernard.



Le Lieutenant de vaisseau Henri Rieunier est promu, le 31 décembre 1863, Officier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur à la suite de la conduite de l'Ambassade extraordinaire du grand mandarin Phan-Thanh-Gian, de la Cour de Hué, auprès de l'Empereur Napoléon III, au Palais des Tuileries. Document signé de la propre main de l'Empereur Napoléon III (en médaillon la croix d'officier, en or, du Second Empire). Fait au Palais des Tuileries le 16 octobre 1865. © Collection Privée Hervé Bernard.

De Paris, Phan-Thanh-Gian se rendit en Espagne auprès de la reine Isabelle II, et ne rentra en Cochinchine que le 18 mars 1864, à bord du transport *Japon*.

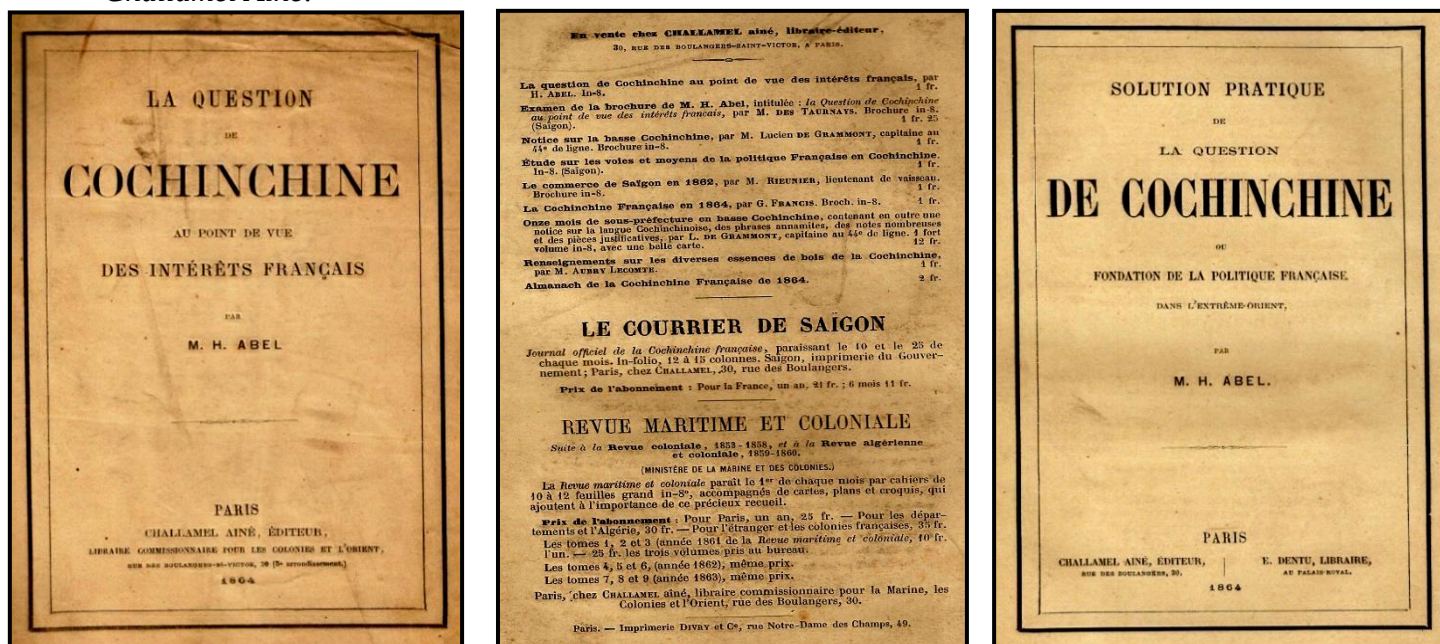


Les mandarins annamites étaient heureux de revoir leur pays après un voyage long et pénible qui avait duré huit mois et demi. Le 18 mars 1864, le transport *Japon* mouillait sur rade de Saigon, ayant les trois ambassadeurs à son bord. © Collection Privée Hervé Bernard.

On remarque que le « Brevet de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur » d'Henri Rieunier, ci-dessus, est signé du Général de division Comte Auguste Charles Joseph de Flahault de la Billarderie (1785-1870) Grand Chancelier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, qui fut en son temps aide de camp de Napoléon 1^{er}.

Le Portrait - Petite gouache ovale - du Général Charles de Flahault figure en haut, à droite, de sa signature.

Il s'était embarqué, pour son voyage de retour, dans les premiers jours de décembre 1863. À Paris, le gouvernement des Tuileries hésitait toujours, et on ne savait à quel parti se résoudre. Henri Rieunier, l'un des officiers qui avaient combattu en Cochinchine et qui connaissait le mieux le pays, pour y avoir passé sept années consécutives, s'était distingué non seulement par les plus solides qualités professionnelles, mais encore par de brillantes facultés administratives lors de la première organisation du territoire. Connaissant bien le pays et ses habitudes, parlant plusieurs langues dont l'annamite, il appréciait mieux que personne la grande valeur du pays dont il se fit l'avocat convaincu dans un plaidoyer imprimé, en avril 1864, sous le pseudonyme de H. Abel (H pour Henri, A pour Adrien, etc.), intitulé « *La question de Cochinchine au point de vue des intérêts français* » qui parut chez l'éditeur Challamel Ainé.



Pour compléter « *La question de Cochinchine au point de vue des intérêts français* », Henri Rieunier rédige en même temps et la même année, en 1864 : « *Solution pratique de la question de la Cochinchine ou fondation de la politique française dans l'Extrême-Orient* » - toujours sous le pseudonyme de H. Abel -. Dans la liste, ci-dessus - en vente chez Challamel Ainé, libraire-éditeur - on relève : 1° « *Le commerce de Saigon en 1862* » par Henri Rieunier, lieutenant de vaisseau, 2° « *La Cochinchine française en 1864* » par Francis Garnier, successeur d'Henri Rieunier, chargé des affaires indigènes en juillet 1863, de la ville chinoise de Cholon, en bordure de Saigon .

© Collection Privée Hervé Bernard.

Le ministre de la Marine de l'époque, le marquis Prosper de Chasseloup-Laubat (1805-1873) n'autorisa pas la publication avec le nom de l'auteur qui défendait ouvertement la conservation du territoire dont certains négociaient l'abandon.

Henri Rieunier ne quitta la Cochinchine qu'après une campagne de près de sept ans, dans l'Extrême-Orient, où il devait revenir comme capitaine de vaisseau et contre-amiral. Il séjourna ainsi plus de douze ans en Indochine, Chine, Japon, Corée. Henri Rieunier, l'auteur anonyme, nous fait ci-dessous le récit qui constitue une page essentielle et méconnue de l'histoire de la conservation de l'Indochine par la France : « La publication d'une brochure, en avril 1864 *la question de la Cochinchine au point de vue des intérêts français* était l'arme dont nous comptons nous servir, malgré son pseudonyme. Nous utilisâmes, en venant à Paris, notre congé dont nous avons grandement besoin, après une campagne de près de sept ans dans l'Extrême-Orient, pour faire une expédition en règle contre les ennemis de la colonie, expédition qui ne fut pas sans nous causer de grandes émotions. Aucun crédit n'était alloué au

ministère de la marine dans le budget qui allait être discuté à la chambre, au mois de mai. Telle fut notre première découverte ; et nos plus sérieux indices que l'abandon de la colonie était décidé en principe par certains membres du gouvernement malgré les efforts du ministre de la marine, en découlèrent. Notre brochure, rapidement imprimée, fut répandue à profusion par nos soins. Elle était remise, en avril, à tous les ministres, maréchaux, amiraux, conseillers d'état, sénateurs et députés les plus intéressés ou les plus influents dans cette question. Les bibliothèques du corps législatif et du sénat en recevaient plusieurs exemplaires, ainsi que la commission du budget, les chambres de commerce de Paris, Lyon et autres grandes villes ou ports de France, les gouverneurs de nos colonies et tous les commandants de nos stations navales. D'un autre côté, nous ne négligions pas l'appui que la presse pouvait donner à la Cochinchine, en frappant à la porte des journaux de Paris ou de la province. Nous fûmes parfaitement accueillis et compris des directeurs de *l'Union*, de la *Gazette de France*, du *Monde*, du *Constitutionnel*, du *Temps*, de la *Gazette du Midi* et des journaux de l'ouest et des ports, etc. La *Patrie* nous avait ouvert ses colonnes, ayant généreusement reconnu son erreur. Le *Siècle* lui-même ne nous fut pas hostile. Pendant ces préparatifs assez longs et pour lesquels nous recevions dans les ports de guerre l'aide de quelques amis dévoués, nous ne cessions de voir de hauts personnages pouvant être utiles à notre cause, ou nous renseigner. Au premier rang, nous citerons l'amiral Rigault de Genouilly, toujours resté un chaud défenseur de la colonie. Monsieur le baron Brenier, sénateur, ancien ambassadeur et président de la commission qui élaborait les moyens de faire redresser nos griefs contre la cour de Hué, et dont les conclusions faisaient pressentir tôt ou tard le besoin d'une expédition armée dans le cas improbable de l'impuissance de moyens amicaux. Nous fûmes vivement engagés par ce personnage à demander une audience à l'empereur, auquel, disait-il, la vérité était cachée sur toutes choses par son entourage. Nous nous contentâmes de remettre aux Tuileries au colonel Favé, aide de camp de service, deux exemplaires de la brochure, l'un d'eux destiné à l'empereur, en les accompagnant d'une carte de la Cochinchine et d'une note des plus vives dont la censure n'aurait certes pas toléré l'impression : nous y exposions carrément et franchement les conséquences de l'acte d'humiliation dont nous supposions l'accomplissement se poursuivre. Monsieur Segris, rapporteur du budget, nous promit d'appeler l'attention du gouvernement sur l'absence de crédit pour la Cochinchine dans le futur budget de la marine. Monsieur Forcade, rédacteur des bulletins politiques si remarquables de la revue *des deux mondes*, nous promit son concours, et Xavier Raymond, écrivain distingué, en nous accueillant avec bienveillance, fut la première personne qui pût nous donner des renseignements précis sur les instructions données par le ministre des affaires étrangères au négociateur au moment de son départ, pour la cour de Hué. N'ayant plus rien à obtenir dans cet ordre d'idées nous essayâmes de faire agir l'opposition, contraire cependant aux expéditions lointaines. Grâce à l'obligeance de l'amiral Rigault de Genouilly et par l'intermédiaire de son aide de camp, nous eûmes l'honneur d'avoir une audience de monsieur Thiers, auprès duquel nous laissâmes ainsi que nous le faisons pour tous les personnages importants, un grand atlas statistique des trois provinces conquises. Ce document contenait tous les détails qu'on avait pu réunir sur le pays avec des cartes de chaque arrondissement sur lesquelles étaient indiquées la position des forts, marchés, villages, les limites des cantons, les moindres cours d'eau, les canaux, les routes, postes, télégraphes et surtout le dépouillement cadastral de toutes les communes avec leur revenu sous l'administration annamite. Cet atlas dessiné avec talent par un brigadier des spahis cochinchinois, monsieur Sérémonie, aujourd'hui officier, et dressé par nous à Saigon en 1862-63, avait été laissé plusieurs jours aux Tuileries par l'amiral Bonard pour que l'Empereur pût juger par ses yeux de la valeur du pays et des succès obtenus en Cochinchine. Monsieur Adolphe Thiers nous dit qu'en principe, il était hostile aux expéditions lointaines ; mais que reconnaissant le succès de celle de Cochinchine dont les résultats étaient déjà visibles, il ne parlerait pas contre cette expédition.

Très occupé de discours en préparation, il nous pria de repasser pendant les vacances de Pâques : nous nous en dispensâmes, une autre personne récemment arrivée de Cochinchine, *le capitaine de vaisseau d'Ariès, ex commandant supérieur à Saigon*, n'ayant pas pu en obtenir de son côté l'appui qu'elle désirait pour la colonie. Cette personne était l'un des premiers et intrépides pionniers de la conquête qui venait aussi, spontanément, prendre sa part dans sa défense. La plupart des membres du gouvernement étaient décidés à ce moment à sacrifier la colonie de la Cochinchine aux manifestations de la gauche, pour sauver l'œuvre du Mexique ! Mais l'Empereur, muet comme un sphinx, n'avait pas fait connaître sa décision. Le bruit que fit dans la presse de Paris et des départements cette question pendant assez longtemps dû l'ébranler ; notre brochure, nous assura-t-on, avait complété ses idées sur la question. Il avait demandé à la fin de 1863 un mémoire au ministre de la marine sur les événements de Cochinchine depuis leur origine. Ce mémoire exprimait chaudement les convictions du ministre qui étaient favorables à l'œuvre ; néanmoins la situation était délicate, et le mémoire fut remis à la fin de 1864. D'un autre côté, le souverain avait institué, dans les derniers mois de 1863, une commission présidée par le ministre d'état et composée de plusieurs hauts fonctionnaires ; il l'avait chargée de l'éclairer sur la conduite qu'il aurait à tenir. Cette commission, après s'être renseignée de tous les côtés pour étudier la question, ne remis pas de rapport, nous affirma-t-on, parce que dans le cas où la rétrocession eût été adoptée par la majorité, son président, qui était favorable à la conservation de la colonie, ne pourrait pas parler à la chambre contre ses convictions. Le gouvernement promis à la chambre, lors de la discussion du budget de la marine, d'inscrire une somme en faveur de la Cochinchine. Un revirement complet venait de s'opérer certainement avec lenteur dans l'esprit de l'empereur : car jusqu'à ce moment, chaque fois qu'un général de ses aides de camp, ami de l'amiral Bonard, cherchait à l'instigation de ce dernier à le sonder et à lui parler en faveur de la Cochinchine, le souverain changeait aussitôt de conversation : tandis que, après la polémique faite dans les journaux, il fut plusieurs fois à le questionner sur cette colonie et sur ce qu'on en disait. Après ce grand mouvement sympathique à la colonie, mouvement qui s'était étendu dans la France entière, l'empereur fit aussitôt lancer un contre ordre. Parties au milieu de juin 1864, les nouvelles instructions devaient faire renoncer aux négociations en projet, ou, si elles étaient commencées ou terminées, permettre de revenir purement et simplement au traité de 1862. L'audience de Tu Duc devait avoir lieu le 22 juillet, et, par un hasard tout providentiel, le contre ordre expédié en toute hâte par le gouverneur de la colonie, arriva le 21 au soir devant Hué. On comprend que ce ne fut pas sans amener de gros orages dans la discussion, que le négociateur, le capitaine de frégate Gabriel Aubaret, put tenir compte des nouveaux ordres. Henri Rieunier de conclure : « *Tels sont les événements qui se passaient en France au sujet de la rétrocession de la Basse Cochinchine. Cette campagne nous a permis de beaucoup voir et d'observer à combien peu tiennent souvent les destinées d'événements importants ; elle nous a confirmé dans cette croyance absolue de ne jamais déguiser le vrai et de marcher au grand jour vers le but à atteindre.* »

On doit à Henri Rieunier : *une première statistique du port de Saigon en 1861* qui faisait déjà pressentir l'importance de cette région et la publication de deux autres brochures sur les ressources et l'avenir de la Cochinchine - *Le commerce de Saigon en 1862*, *revue maritime de février 1864* et *Solution pratique de la question de Cochinchine*, etc. - qui eurent une grande influence sur le gouvernement et l'opinion en France au moment où en avril 1864 il était question d'abandonner le territoire.

Henri Rieunier écrira plus tard, au sujet des premières années de la Cochinchine française : « *On est heureux de jeter un regard attentif aux récits qui attestent le progrès de notre influence dans l'Extrême-Orient. L'honneur en revient au département de la Marine, dont la volonté a triomphé d'obstacles de toute nature pour un but mal défini à l'origine ; et nous pouvons affirmer qu'il y est parvenu. Comment ne se sentirait-on pas grandir, quand on*

participe à une si vaste entreprise, menée à bien avec des moyens aussi modestes. Quelle succession d'événements et de faits dans ce court espace de temps et dans quel étrange pays se passent-ils pour un européen ! ».

LES DERNIERS FEUX DE L'EMPIRE

En juin 1867, à l'heure même où le drame sanglant de Querétaro, au Mexique, projetait une sinistre lueur sur les réjouissances offertes par Napoléon III à ses hôtes royaux en visite à l'*Exposition Universelle*, à Paris, les trois provinces occidentales furent occupés et annexés par l'Amiral Pierre de la Grandière procurant au Second Empire le dernier succès que sa politique extérieure devait connaître ; un succès et une initiative bien peu appréciés, en haut lieu, notamment par l'Amiral Charles Rigault de Genouilly, alors, Ministre de la Marine de Napoléon III. L'annexion des provinces occidentales rendait caduque le traité de 1862.

Hervé BERNARD

**Historien de marine – Membre de l’A.E.C,
Chevalier de l’ordre des Palmes Académiques.
Arrière-Petit-Fils de l’Amiral Henri Rieunier.**

1869.

No

OBSERVATIONS.

La feuille de route est indispensable pour tout déplacement effectué par un officier sans troupe. Avez en outre sous sa main la feuille de route.

Le fonctionnaire qui délivre la Feuille de route expose son travail sur le tableau ci-dessous.

L'officier au mission fait constater, au dos de la feuille de route, son arrivée dans chaque lieu et son départ, par le fonctionnaire compétent pour l'établissement du document qu'il sollicite. Il doit également attester tout passage qui lui est fait pour indemnité de route. Les montants payés sont indiqués en lettres initiales et certifiés par le fonctionnaire qui fait les paiements.

L'officier, aussitôt son arrivée à destination, doit présenter sa Feuille de route, dans un port, aux commissaires aux ports à Paris, au chef de bureau, dans toutes les autres villes d'exportation. L'indemnité qui n'a pas été touchée se paie de départ ou pendant la route; elle doit être déclarée, être visée dans la feuille de route à destination.

Toute demande de renseignements de préliminaire de voyage doit être adressée au Ministère par l'intermédiaire des préfets maritimes et des chefs de service, pour les ports et établissements secondaires.

Tout officier, se rendant en voyage, qui ne sera pas à son poste dans les délais déterminés par la feuille de route, peut se démettre du rapatriement de la suite, sauf en cas d'empêchement légitime dûment constaté. (Article 116 du décret du 10 octobre 1864.)

(1) Indiquer la cause qui motive le déplacement, et relever en vertu de quel ordre, réquisition ou autorisation la feuille de route est délivrée.

(2) A ou n'a pas.

Signature du titulaire de la présente feuille de route :

Les corps administratifs, officiers civils et militaires, chargés de maintenir l'ordre public, sont priés de laisser librement et sagement passer ces officiers, sans leur donner ni souffrir qu'il leur soit donné aucun trouble ni empêchement, mais au contraire de leur accorder, en cas de besoin, aide, secours et assistance.

Fait à Paris, ce 12 novembre 1869.

Le Chef du Bureau de l'Etat-major de la flotte

L. Revelière

M. de la Courbe a reçu le 16 novembre 1869
Paris, le 16 novembre 1869
Le Chef du Bureau de la Flotte

PARIS
12 NOV 1869
TOULON

FEUILLE DE ROUTE D'OFFICIER.

Délivrée à M. Riémier (Louis Barthélémy)
Admiral Lieutenant de Vaisseau

né à , département d
le , taille d'un mètre millimètres,
cheveux , front , sourcils , yeux , nez ,
bouche , menton , visage
partant de Paris , le 12 novembre

(1) pour se rendre à Goulons (Var) à l'effet d'y accompagner la mission arménienne, conformément aux ordres de Ministre

distance de 92 — kilomètres 9 R kilométrés, où il doit arriver dans le délai de quatre jours

Cet officier (2) a droit à l'indemnité de route de deux francs par myriamètre. Il lui a été remis avant le départ un mandat de la somme de Niante francs rappelés

Signature du titulaire de la présente feuille de route : Leguesq à Paris le 16 Novembre 1869, le, puis de route de Marseille à Boulogne

Le Corps administratifs, officiers civils et militaires, chargés de maintenir l'ordre public, sont priés de laisser librement et sagement passer ces officiers, sans leur donner ni souffrir qu'il leur soit donné aucun trouble ni empêchement, mais au contraire de leur accorder, en cas de besoin, aide, secours et assistance.

Fait à Paris, ce 12 novembre 1869.

Le Chef du Bureau de l'Etat-major de la flotte

L. Revelière

PARIS
12 NOV 1869
TOULON

M^r Ricquier n'a pas reçu la demi indemnité
de départ pour séjour à Paris, tant en mission,
du 1^{er} au 11 novembre inclus soit onze
jours à deux francs l'un
Paris, le 12 novembre 1863

Le chef de bureau
d'après
Paulloche

N^e Ricquier arrivé à Boulogne
le 18 novembre venant de Paris
à dix jours et se fait attendre de
Paris Boulogne à six jours et se fait
attendre à Paris d'autant attendu à Boulogne
Boulogne, le 14 novembre 1863
Le commandant aux Armées

N^e Ricquier
N^e Roy pour Bureau à Arras
partout de Boulogne le quinze novembre
Boulogne le 14 g^r 1863
Le commandant aux Armées

Pays
à Boulogne

No 7091

Vin à Paris
le 14 novembre 1864.
Le chef de Bureau
De l'Elat major de la flotte.
L. Revaling

N^e Ricquier a reçu sa demi
1^{re} Indemnité de départ
Paris du 1^{er} au 11 novembre
2^e Le pari de route de Boulogne
Chambre le 14 novembre 1863
3^e Deux journées de demi indemnité
à deux francs par jour pour les
journées du 12 et 13 novembre
Arrivée le 14 novembre 1863
Le commandant aux Armées

Campement
sur pont suspendu à
celui de Paris en camp
de Compiègne de trois mois
du 1^{er} septembre jusqu'à
la fin octobre (compensation)
à la suite des 18 novembre 1863
1863
Compensation aux Armées

Paulloche

FIN DE MISSION
Feuille de route recto-verso d'Henri Rieunier - 12 novembre 1863.
Reconduite de l'Ambassade Annamite, de Paris à Toulon.
© Collection Privée Hervé Bernard.

Le Petit Journal

TOUS LES VENDREDIS
Le Supplément illustré
5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES JOURS
Le Petit Journal
5 Centimes

Troisième Année

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 1892

Numéro 97



L'AMIRAL RIEUNIER

Le cliché « Le Petit Journal » représente l'Amiral Henri Rieunier, en 1890. Sur sa poitrine, les quatre médailles des expéditions lointaines de Napoléon III : de la guerre de Crimée (*Médaille de Victoria*) avec agrafe « Sébastopol », de Chine, du Mexique, de Cochinchine – dont le ruban est l'exacte représentation du drapeau du Sud Vietnam -,...

© Collection Privée Hervé Bernard.

AUTEUR HERVÉ BERNARD
HISTORIEN DE MARINE – MEMBRE DE L'A.E.C.
ARRIÈRE PETIT-FILS DE L'AMIRAL HENRI RIEUNIER.
ENSEMBLE DES DOCUMENTS ET PHOTOGRAPHIES
DU PRÉSENT DOSSIER CLASSÉ :

© - « COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD » - BIARRITZ, JANVIER 2016.

HENRI RIEUNIER



L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

27

HENRI RIEUNIER

EXPÉDITION

DE COCHINCHINE.



Officier du ministre annamite.



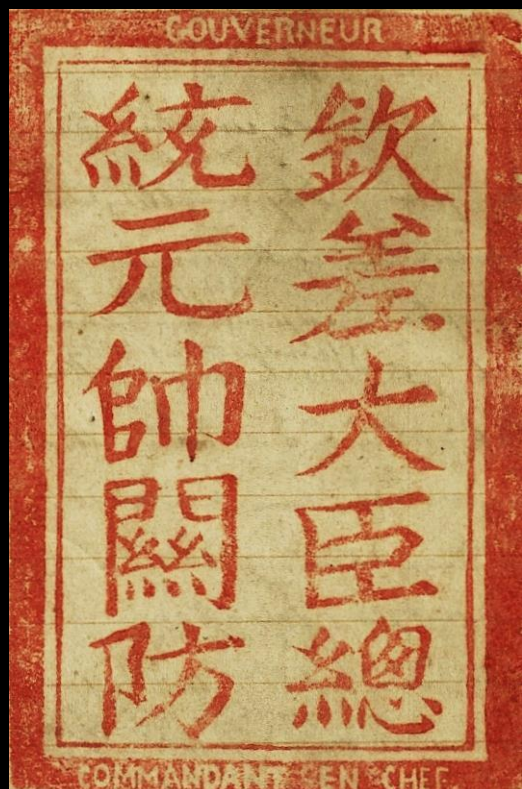
LE VICOMTE DE LA VAISSIÈRE DE LAVERGNE. LE VICE-AMIRAL BONARD. M. DE FOUCAULD.
MM. Brice, Hanès, Buge, Néverlée, de Gouyon de Poutourande, Hervé et Ricunier, officiers d'état-major.



Recruteur annamite.

LE VICE-AMIRAL ADOLPHE BONARD COMMANDANT EN CHEF ET 1^{ER} GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE FRANÇAISE ET SON ÉTAT-MAJOR. HENRI RIEUNIER AIDE DE CAMP, OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

UNIQUE AU MONDE - © COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD



Handwritten text in French and Chinese characters, including '李 Ly', '阿 a', and '隔 nhi', with the signature 'Rieunier' at the bottom.

© DEUX SCEAUX TAMPONS D'ENCRE ROUGE : 1) GOUVERNEUR COMMANDANT EN CHEF DE LA COCHINCHINE - 2) ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'AMIRAL. ÉCRITURE DE TRUONG VINH KY AVEC LE NOM DE RIEUNIER. DEUX AUTRES CACHETS AVEC L'ÉCRITURE DE TRUONG VINH KY. SIGNATURES DE TRUONG-VINH-KY ET DU VICE-ROI DE LA COCHINCHINE PHAN-THANH-GIAN. © CACHETS À L'IDENTIQUES.

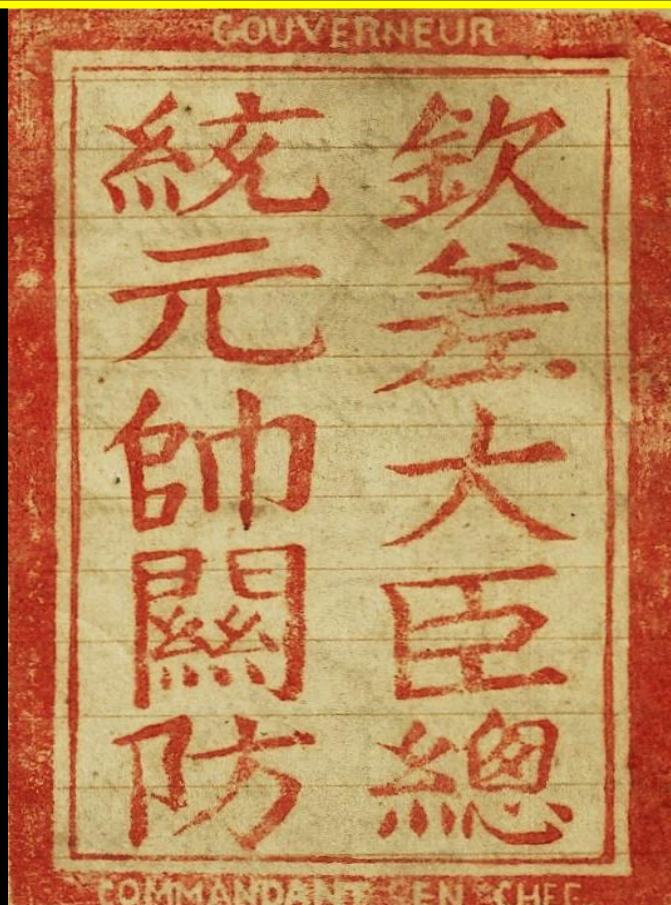


Handwritten text in French and Chinese characters, including '張永記' (Zhang Yongji) and 'trường vĩnh ký'.

Handwritten text in French and Chinese characters, including '潘' (Pan), '松' (Song), '叔' (Thu), and '青' (Thanh), with the signature 'Phan Thanh Gian' at the bottom.

QUELQUES LIGNES DU CAHIER EN USAGE SUR LE VAPEUR L'« EUROPEEN », EN MER. ÉCRITURE DU CÉLÈBRE ÉRUDIT TRUONG-VINH-KY OU KEY. ON REMARQUE LA DATE, 5 JUILLET 1863. © COLLECTION HERVÉ BERNARD.

Handwritten text in French and Chinese characters, including '5 juillet 1863', 'Européen', 'Pâch ngua tin kinh', 'Cattichime', 'Doan thu nhut', 'chapitre premier', 'vê duc chun trui dng nen trui dat muon vat', 'Le Dieu qui crea le ciel, la terre et toutes les choses', 'Hoi. Co may tang len thien tang?', and 'Hoi. Co may tang len thien tang?'.



Ce sceau se lit:

欽差大臣總統元師關防

Khâm sai đại thần Tổng thống Nguyên súy quan phòng.

Le Khâm sai đại thần est le titre que confère le souverain à des mandarins lors d'une mission importante. Tổng thống đại thần montre que le porteur de ce sceau est le Représentant de l'empereur (le chef de cette mission). Nguyên súy quan phòng est le général commandant en chef de l'armée aux frontières.



Ce sceau se lit :

元師堂參辦印

Nguyên súy đường tham biện ấn.

Soit sceau (印) du mandarin assistant (參辦) de l'état-major du Général commandant en chef des armées (元師堂).

LE CANAL DE SUEZ CONSTRUIT PAR FERDINAND DE LESSEPS
NE SERA INAUGURÉ OFFICIELLEMENT QUE LE 17 NOVEMBRE 1869
PAR L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE QUI DÉBARQUA, EN ÉGYPTE, DU
YACHT IMPÉRIAL L' « AIGLE » AVEC UNE SUITE NOMBREUSE.



VUE PANORAMIQUE DU PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ (DESSIN DE H. LINTON)
SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE EN ÉGYPTE LORS DE L'INAUGURATION DU CANAL DE SUEZ.
DESSIN AQUARELLÉ - © COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD

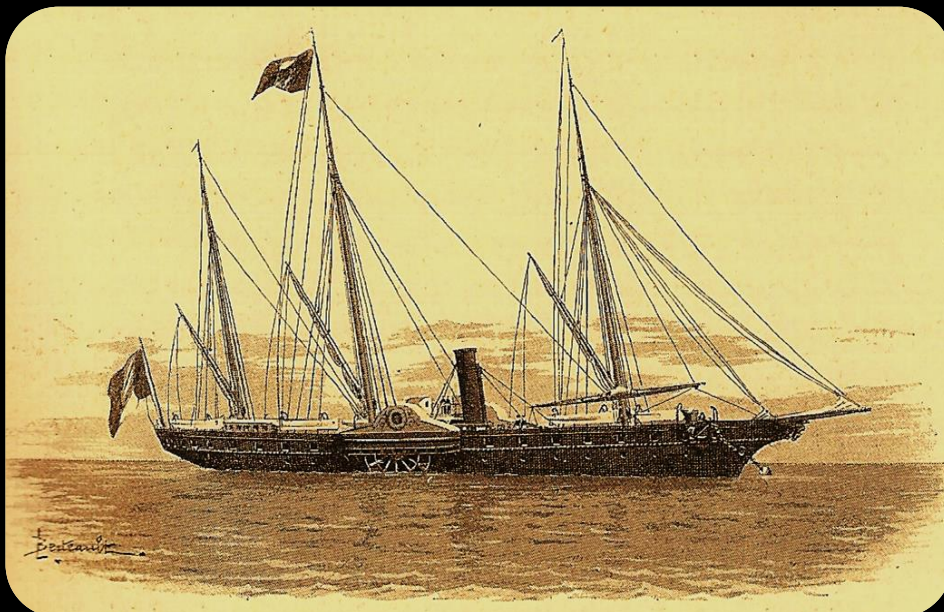


LE CANAL DE SUEZ CONSTRUIT PAR FERDINAND DE LESSEPS NE SERA INAUGURÉ OFFICIELLEMENT QUE LE 17 NOVEMBRE 1869 PAR L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE QUI DÉBARQUA, EN ÉGYPTÉ, DU YACHT IMPÉRIAL L' « AIGLE » AVEC UNE SUITE NOMBREUSE.



FERDINAND DE LESSEPS
(1805-1894)

NAQUIT À VERSAILLES. DÉBUTA TOUT JEUNE DANS LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE, QU'IL ABANDONNA EN 1854 ; AVAIT ÉTÉ AVANT TOUR À TOUR CONSUL GÉNÉRAL À ALEXANDRIE, À ROTTERDAM, À MALAGA, À BARCELONE, MINISTRE DE FRANCE À MADRID...DÈS LORS, IL SE VOUA TOUT ENTIER, AVEC UNE INDOMPTABLE ÉNERGIE, À LA RÉALISATION DE SON VASTE PROJET : LE PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ, ŒUVRE GIGANTESQUE, QUI DEMANDA QUINZE ANS DE LABEUR, À TRAVERS DES DIFFICULTÉS SANS NOMBRE, ET QUI A DONNÉ AU NOM DE LESSEPS, QU'ON APPELA LE GRAND FRANÇAIS, UNE POPULARITÉ UNIVERSELLE. © COLLECTION PRIVÉE HERVÉ BERNARD.



LE YACHT IMPÉRIAL
L'« AIGLE »
A BORD DUQUEL L'IMPÉRATRICE
EUGÉNIE S'ÉTAIT RENDUE, EN
NOVEMBRE DE L'ANNÉE 1869, À
L'INAUGURATION SOLENNELLE
DU CANAL DE SUEZ, EN ÉGYPTÉ,
ACCOMPAGNÉE D'UNE SUITE
NOMBREUSE.

NAPOLÉON III

NAPOLÉON III

Le magazine du Second Empire

N°18

LES FÊTES DE VICHY



De la République césarienne à l'Empire



En partenariat avec

*Les Amis
de Napoléon III*

- LA CONQUÊTE DE LA COCHINCHINE
- LES DRAGONS
- LE JOURNALISTE GRANIER DE CASSAGNAC

DOM 11,70€ Belgique 11,30€ Suisse 19,80 FS Luxembourg 11,30€ Canada 18,80 \$ Can. Portugal Cont. 13,20€ Grèce 10,40€

N°18 - MARS / AVRIL / MAI 2012

M 09813 - 18 - F: 9,90 € - RD

